

LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 245

LE MARDI 28 OCTOBRE 2008

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

Santé mentale: la première ligne n'existe toujours pas

Groupes de défense des droits en santé mentale, acteurs communautaires et syndicats de ce secteur se réjouissent de la décision de la protectrice du citoyen, révélée hier par *Le Devoir*, d'examiner en profondeur le traitement réservé aux personnes souffrant de troubles mentaux ou psychologiques. Plusieurs entendent d'ailleurs collaborer à son évaluation du plan d'action québécois en santé mentale lancé en 2005 par l'ex-ministre Couillard et qui, affirment plusieurs, a entraîné une dégradation des services.

JACINTHE TREMBLAY

Limiter au maximum les hospitalisations pour prodiguer les soins dans la communauté, telle est, en gros, l'approche privilégiée dans le plan d'action en santé mentale 2005-2010 qui porte le titre évocateur de *La Force des liens*. Pour le concrétiser, la plupart des services offerts dans les hôpitaux psychiatriques et dans les départements de psychiatrie des centres hospitaliers universitaires et des hôpitaux devraient, dans deux ans, être prodigués dans les CLSC, les groupes de médecine familiale (GMF) ou autres ressources de proximité, et le personnel voué à ces activités doit y être transféré. Le plan prévoit de plus un rôle accru, ainsi que des ressources supplémentaires, pour le réseau communautaire.

Les conséquences des réductions de services se répercutent dans la rue, dit le président du Comité de protection des malades

Ca, c'était le plan. Sur le terrain, les intervenants observent toutefois des réalités fort différentes. «Les urgences psychiatriques débordent, et les lits sont occupés à pleine capacité», note Caroline Tremblay, présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels des affaires sociales du Québec (CSN). «Les guides d'accès aux services en santé mentale, dont plusieurs devaient être créés à Montréal, n'existent pas. Aucune des nouvelles équipes en santé mentale qui devaient être mises en place dans les CLSC n'a encore vu le jour», rapporte Ghislain Goulet, organisateur communautaire d'Action Autonomie. «La population n'est pas informée du plan d'action, et les personnes

VOIR PAGE A 10: SANTÉ

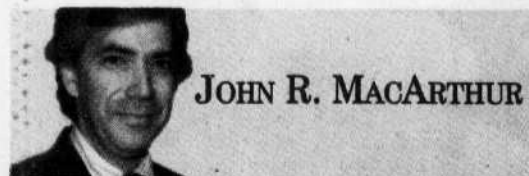
■ Lire aussi l'éditorial de Marie-Andrée Chouinard, page A 8



ÉLECTIONS AMÉRICAINES

Obama lance sa plaidoirie finale; McCain tente de convaincre

■ À lire en page A 6



JOHN R. MACARTHUR

Qui est le vrai Obama ?

■ À lire en page A 6

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées	A 9
Avis publics..	B 5	Météo	B 6
Culture	B 8	Monde	A 6
Décès	B 4	Mots croisés.	B 6
Économie	B 1	Sudoku	B 4
Éditorial	A 8	Télévision	B 7



Le ministre Raymond Bachand et Jean Charest, lors de l'annonce d'un investissement de 575 millions de Pratt & Whitney, hier, à Mirabel (voir nos informations en page B 1). Le premier ministre a alimenté la thèse de la tenue d'élections générales au Québec avant Noël.

Des élections avant Noël

Charest renonce à son voyage en Chine pour faire campagne

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — En confirmant hier qu'il annulera sa participation à une importante mission en Chine prévue pour début novembre, Jean Charest a accredité la thèse selon laquelle il compte déclencher des élections générales avant Noël. La date du déclenchement la plus probable est le 5 novembre, pour un vote le 8 décembre.

Le premier ministre prétend toutefois qu'il «n'y a pas de décision de prise d'aller en élection», mais les signes que le rendez-vous électoral est inéluctable sont légion.

Hier, il a évoqué des raisons pour dissoudre le Parlement, rejetant sur l'Action démocratique et le Parti

québécois la responsabilité d'un scrutin hâtif. Ces formations ont à ses yeux fait toute la fin de semaine des déclarations révélant qu'elles ne sont pas «en mode de coopération», alors que l'état de l'économie le commanderait, a souligné le premier ministre. «Quand [le député péquiste] Sylvain Simard va au micro pour annoncer l'intention de défaire le gouvernement, je pense qu'elles sont claires, les intentions de l'opposition», a déclaré M. Charest en marge d'une annonce à Mirabel. «J'ai entendu les déclarations de M. Legault [qui dit avoir hâte d'en découdre]; Mme Marois a fait circuler des pétitions et, en même temps, ils font une formation pour une campagne électorale.» Il illustre en somme les choses ainsi: «Je constate [...] que et Mme Marois et M. Dumont ont mis pas mal de bûches dans le poêle.»

Dans l'entourage du premier ministre, hier, on assurait que les derniers jours avaient été déterminants dans sa réflexion: «Avant la fin de semaine, des élections automnales, ce n'était pas un scénario de prédilection pour lui.» Après ce week-end, on se demande si un gouvernement minoritaire pourrait avoir «la stabilité nécessaire pour traverser les périodes de turbulence qui s'en viennent», a-t-on confié.

M. Charest a soutenu que sa situation de gouvernement «minoritaire» — mot avec lequel il a renoué hier —, où il y a «trois paires de mains sur le volant», n'était pas l'idéal dans la crise actuelle. Il juge «avoir tenté de travailler avec» les partis d'opposition, les rencontrant

VOIR PAGE A 10: ÉLECTIONS

■ Lire aussi la chronique de Michel David en page A 3: L'avantage du terrain

Finances, vision, unité: maîtres-mots de Paul Martin pour l'avenir du PLC

Rien n'empêche que le prochain chef provienne du Québec, croit l'ancien premier ministre

L'ancien premier ministre Paul Martin n'a pas l'intention de devenir une belle-mère qui revient hanter son ancien parti politique. Mais à l'occasion du lancement officiel de ses mémoires, hier soir à Ottawa, l'ex-chef libéral a tout de même accepté de répondre aux questions du *Devoir* sur l'avenir du Parti libéral et la course au leadership qui s'amorce.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — L'ancien chef libéral et premier ministre du Canada Paul Martin affiche l'air serein de l'homme qui a pris du recul. Alors qu'il a été dans l'œil du cyclone politique pendant de nombreuses années, le stress intense d'autrefois ne pèse plus sur ses épaules. Il est rendu ailleurs, dans sa vie comme dans sa carrière.

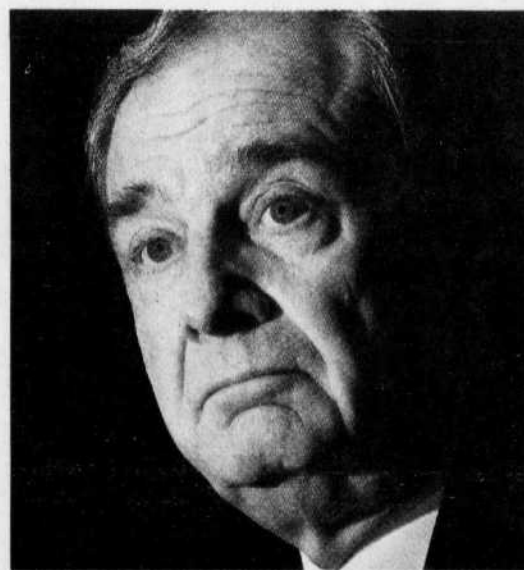
À tel point que son après-carrière politique bien remplie menaçait son projet d'écrire ses mémoires. Paul Martin s'est donc attelé à la tâche rapidement. Son livre, *Contre vents et marées* (Fides), une brique de 550 pages, paraît moins de trois ans après son retrait de la vie politique. «Je savais que si je ne le faisais pas immédiatement, je ne le ferais jamais. Je me connais, je l'aurais mis de côté et il n'aurait jamais

vu le jour», a-t-il dit hier lors d'une longue entrevue avec *Le Devoir*.

La lutte contre la pauvreté en Afrique, l'aide aux autochtones et la réforme des institutions internationales, comme le G8 et le G20, occupent son temps, dit-il. Et maintenant qu'il n'est plus député fédéral, il pourra s'y consacrer à temps plein.

Il y a trois semaines, *Le Devoir* a révélé en exclusivité de larges extraits de la biographie de Paul Martin, qui sort dans les librairies ces jours-ci. Dans ce livre, il raconte son enfance, sa jeunesse, son passage à la barre de Canada Steamship Lines et son entrée en politique. Il consacre plusieurs chapitres à sa course au leadership de 1990 et à celle, larvée, en vue de remplacer Jean Chrétien. Il aborde également les deux années passées dans le siège de premier ministre, y

VOIR PAGE A 10: MARTIN



DIDIER DEBUSSCHERE REUTERS

Paul Martin estime que le Parti libéral a aujourd'hui besoin d'une nouvelle vision.

Radio-Canada.ca/espaceclassique

Aujourd'hui, 20 h

Concert gala du 400^e de Québec

Avec le pianiste Alain Lefèvre, la contralto Marie-Nicole Lemieux et l'Orchestre national de France dirigés par Jean-Philippe Tremblay et Fabien Gabel.

Animation: Michel Kurlak - Réal: Michèle Patry, Pascale Labrie

LES ACTUALITÉS

Montréal et Québec investissent pour revitaliser les artères commerciales

JEANNE CORRIVEAU

À fin de les aider à contrer l'attrait des commerces de grandes surfaces, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec injecteront 22,6 millions de dollars pour la revitalisation de 28 artères commerciales de la métropole. Les commerçants qui comptent rénover leur établissement devront toutefois faire appel à un designer professionnel s'ils veulent toucher leur subvention.

Montréal avait lancé un appel aux regroupements de commerces dans le cadre du programme Pr@m-commerce, et 28 d'entre eux ont répondu à l'invitation. Avec les 11,6 millions dont elle disposait, la Ville n'aurait pu satisfaire que 13 artères commerciales. Elle a donc demandé à Québec de verser une contribution afin de permettre la réalisation de tous les projets, a relaté hier le maire Gérard Tremblay, lors d'une conférence de presse en compagnie du ministre du Développement écono-

mique et responsable de la région de Montréal, Raymond Bachand. «N'eût été l'investissement de 11 millions de dollars du gouvernement du Québec, on aurait dû faire des choix très difficiles», a expliqué le maire.

Parmi les projets soumis à la Ville, un seul provient de l'extérieur du territoire de la Ville de Montréal, soit celui de la Société de développement commercial (SDC) de Sainte-Anne-de-Bellevue. Mais ce n'est que partie remise, a fait valoir le maire. Lors de la seconde phase du projet l'an prochain, les marchands des villes liées pourraient être eux aussi tentés de soumettre des projets, a-t-il dit.

La première phase du programme permettra donc de financer les plans de revitalisation de 28 regroupements d'artères commerciales, dont dix sont situés au centre-ville. Une somme de 40 000 \$ pourra être versée pour les plans directeurs élaborés par les regroupements, et chaque commerçant aura droit à une somme maximale de 33 000 \$ pour rénover son établissement.

Pour ce faire, il devra toutefois recourir à un designer, dont les honoraires professionnels seront remboursables pour moitié, jusqu'à concurrence de 4000 \$. La Ville estime à 646 000 \$ le montant que pourra obtenir chacun des regroupements de marchands.

L'annonce a fait plaisir à Claude Rainville, président de l'Association des SDC de Montréal. La vitalité des artères commerciales a un impact certain sur la qualité de vie des quartiers montréalais, mais l'étalement urbain et l'attrait des grandes surfaces font mal aux commerçants locaux. «Dans la grande région de Montréal, le nombre de pieds carrés de grandes surfaces a plus que triplé au cours des 15 dernières années alors que la croissance de la population est stable. Cette réalité met une pression énorme sur nos marchands et sur l'achalandage de nos principales artères commerciales», a indiqué M. Rainville.

Le Devoir

Procès pour meurtre et tentative de meurtre de deux gardiens de prison

La poursuite présente une « preuve de conscience coupable » contre Paul Fontaine

BRIAN MYLES

À la suite de l'arrestation de Stéphane Gagné pour le meurtre de deux gardiens de prison en 1997, son présumé complice Paul Fontaine a disparu dans la nature, laissant derrière lui femme et enfants dans une cavale qui a duré près de sept ans.

Un sergent détective à la retraite du Service de police de Montréal, Réjean Fiset, a indiqué hier au procès pour meurtre de M. Fontaine que ses efforts pour retrouver l'accusé étaient demeurés vains.

Ni le père, ni la mère, ni la conjointe, ni une amie intime de Paul Fontaine ne savaient où il était. Ils ont tous quatre été mis sur écoute électronique, pendant quatre mois en 1998, mais ce fut sans succès. Les policiers ont également mené des recherches dans le bunker des Hells de la Rive-Sud, à Saint-Basile-le-Grand, dans la région de Sorel-

Tracy et même à Calgary pour retrouver Fontaine, mais ce fut peine perdue.

Dès l'arrestation de Stéphane Gagné et de Steve Boies, qui sont tous passés aux aveux en décembre 1997, Paul Fontaine a pris la fuite. Il n'a pas refait surface avant son arrestation en mai 2004 à Québec, où il vivait sous un nom d'emprunt. Selon la théorie de la poursuite, il s'agit là d'une « preuve de conscience coupable ».

Paul Fontaine est accusé du meurtre du gardien de prison Pierre Rondeau et de tentative de meurtre sur son collègue Robert Corriveau. Stéphane Gagné, aujourd'hui délateur, viendra raconter à une étape ultérieure du procès comment Fontaine et lui s'y sont pris pour attaquer à main armée le fourgon cellulaire des deux gardiens de prison, le 8 septembre 1997. Ce crime crapuleux faisait partie d'un plan cynique ourdi par Gagné, Fontaine, Maurice Boucher

(le président des Hells Angels Nomads) et André Tousignant (un homme de main des Hells), afin de déstabiliser l'appareil judiciaire et de mettre un terme à la délation au sein du gang de notards criminels.

Outre Paul Fontaine, le sergent détective Fiset a également tenté de retrouver André Tousignant, encore une fois sans succès. Tout comme Fontaine, Tousignant a pris la fuite après l'arrestation de Gagné, et ses proches ne l'ont jamais revu. Son cadavre incendié a été retrouvé en février 1998 dans un champ. Il avait reçu une balle dans la tête.

Paul Fontaine a eu plus de chance. L'été suivant l'attaque du fourgon cellulaire, il a obtenu une promotion *in absentia* au sein des Hells Angels, acquérant le statut de membre en règle des Nomads. Son procès se poursuit aujourd'hui.

Le Devoir

STAR ALLIANCE

Bien plus de destinations que vous ne pouvez en visiter

Voyagez où vous voulez, quand vous voulez. Air Canada vous offre la possibilité de voyager vers plus de destinations au Canada et partout dans le monde. Nos horaires de vols, les meilleurs du Canada, et nos partenaires Star Alliance nous permettent de vous rapprocher des gens et des endroits qui vous sont chers.

Air Canada. Tout au bout de vos doigts.



AIR CANADA
SUPPORTEUR OFFICIEL
OFFICIAL SUPPORTER

AIR CANADA 
La liberté de voyager à votre façon

ACTUALITÉS

Dégustation des produits de l'Abbaye
Événement bénévole
au profit de Radio Ville-Marie
Vendredi, 31 octobre 18h00
514-382-3913

L'avantage
du terrain

MICHEL DAVID

Mario Dumont l'a répété au moins une demi-douzaine de fois au cours de la fin de semaine dernière: au moment où l'Assemblée nationale débattait des mesures à prendre pour faire face à la crise économique, Pauline Marois était à Toronto pour recevoir un prix décerné par un organisme communautaire. Cette absence risque de revenir la hanter au cours des prochaines semaines.

Il ne fait aucun doute que la mise sur pied du réseau des centres de la petite enfance (CPE) est une remarquable contribution au développement de la société québécoise, dont il faut être reconnaissant à Mme Marois, mais il y avait un puissant symbole dans son absence de l'Assemblée nationale.

La chef du PQ déteste être étiquetée comme une «sociale», par opposition à une «économique», même si elle a été ministre de l'Économie et des Finances. La chef du PQ est en quelque sorte victime de ses succès antérieurs. On se souvient très bien qu'elle a créé les CPE et les commissions scolaires linguistiques, mais son passage aux Finances n'a laissé presque aucune trace dans l'opinion publique.

En période de croissance économique, le souci de distribuer généreusement la richesse est une qualité appréciée. Quand il s'agit de sauver les meubles, la pingrerie devient presque une vertu. En 2003, Monique Jérôme-Forget était très impopulaire avec sa réingénierie. Aujourd'hui, on la félicite presque de s'être accrochée à sa sacochette.

Selon Mme Marois, le PQ a démontré dans le passé sa capacité de gouverner en période de crise économique. Il est vrai que, durant la crise du début des années 1980, le gouvernement Lévesque avait eu quelques bonnes idées, comme la Corvée-Habitation, même si les employés de l'État ont plutôt retenu que leurs salaires ont été amputés de 20 %. Tout cela remonte cependant à plus de 25 ans.

Depuis qu'elle est devenue chef du PQ, Mme Marois a joué essentiellement la carte de l'identité. Pendant ce temps, les stratégies libérales se sont employées avec succès à rétablir dans l'esprit de la population le lien entre le PLQ et le développement économique. Même si Jean Charest lui-même ne peut faire valoir aucune expérience particulière en la matière, la campagne à venir se déroulera sur son terrain.

En réalité, les moyens dont dispose un gouvernement provincial pour affronter une crise économique demeurent toutefois limités. M. Charest a tout intérêt à déclencher les élections dans un contexte de crise appréhendée et prétendre qu'il est le plus apte à y faire face, plutôt que d'attendre que la récession frappe de plein fouet et démontre son impuissance.

Le 8 décembre, on en sera encore à craindre le pire, tandis qu'au printemps prochain, il risque d'être arrivé. Contrairement à Stephen Harper, qui a été surpris par l'écroulement des marchés au beau milieu de la campagne fédérale, M. Charest a eu la chance de devancer les fermetures d'usines.

À chaque élection, le chef du PQ se retrouve dans la position inconfortable de devoir courir deux lieues à la fois. Entre les militants péquistes qui veulent l'entendre parler de souveraineté du matin au soir et la population qui veut le voir s'occuper des «problèmes du vrai monde», l'équilibre est toujours délicat.

Quand les électeurs voient fondre leurs économies comme neige au soleil et s'inquiètent pour leur emploi, ils se soucient assez peu de «voir inscrit ce beau mot de six lettres, Québec, dans l'histoire du monde», comme on peut le lire en conclusion du *Manifeste pour la souveraineté* qui a été rendu public en fin de semaine dernière.

Le PQ court toutefois un sérieux risque de démobilisation, si les souverainistes estiment que leur projet n'est plus qu'un vœu pieu, reformulé pour la forme entre deux élections. Déjà, plusieurs n'ont pas digéré le renvoi du référendum aux calendes grecques. Ils ne seront pas très rassurés par une vague promesse de faire la tournée des cégeps et des universités, une fois que les élections seront passées.

Plus que jamais, Mme Marois doit avoir une idée claire de l'objectif qu'elle poursuit réellement. Officiellement, elle ne peut que souhaiter former le prochain gouvernement, mais retrouver son statut d'opposition officielle avec une cinquantaine de députés serait déjà une performance satisfaisante pour le PQ, compte tenu du fort taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement. Si l'ADQ est éliminée du jeu, la règle de l'alternance ramènera inévitablement le PQ au pouvoir un jour ou l'autre.

La question est de savoir si Mme Marois sera encore là ce jour-là. Si elle fait résolument campagne sur la souveraineté, les militants péquistes lui pardonneront plus facilement une éventuelle défaite que si elle a joué la carte du «bon gouvernement» économique.

À tous égards, il aurait été infiniment préférable pour le PQ que les élections soient reportées à tout le moins au printemps prochain. On comprend mal les fanfaronnades des «faucons» péquistes comme Sylvain Simard et François Legault, qui ont menacé de renverser le gouvernement si les mesures proposées pour faire face à la crise étaient jugées insatisfaisantes.

Le prétexte paraît néanmoins bien mince. Même si le PQ voulait le faire tomber, M. Charest sait très bien qu'il pourrait compter sur l'appui de l'ADQ. Dans l'état où se trouve son parti, tout répit vaudrait de l'or pour Mario Dumont.

Le premier ministre a été habile en télégraphiant ses intentions une semaine à l'avance. Il sait très bien que la population ne veut pas d'élections. D'ici au 5 novembre, les partis d'opposition vont dénoncer sur tous les tons son irresponsabilité et sa partisanerie qui vont plonger le Québec dans une deuxième campagne consécutive.

Précisément. Si ce débat avait lieu après le déclenchement officiel des élections, le plan de campagne du PLQ risquerait d'être sérieusement perturbé pendant quelques jours. Si le décret de convocation des élections est bel et bien émis le 5 novembre, la question aura beaucoup perdu de son intérêt.

mdavid@ledevoir.com

Production de marijuana:
le monopole d'État ébranléUn patient pourra faire pousser son herbe thérapeutique
et fournir d'autres malades

CLINT THOMAS

Toronto — Le gouvernement fédéral étudie la décision rendue hier par la Cour d'appel fédérale, qui maintient un jugement précédent ébranlant le monopole d'État sur la production et la vente de marijuana dite «thérapeutique».

Le tribunal a rejeté l'appel des avocats du gouvernement qui soutenaient qu'un contrôle étroit de la part d'Ottawa était le seul moyen d'assurer un approvisionnement sûr et fiable en cannabis employé à des fins de traitement.

Le banc de trois juges a démonté les arguments invoqués par l'avocat Sean Gaudet, du ministère de la Justice, selon lequel il manquait de preuves tangibles à l'appui de la décision rendue le 10 janvier par le juge Barry Strayer, de la Cour fédérale.

L'avocat du gouvernement n'est pas parvenu à nous persuader que le juge Strayer avait commis une erreur quelconque, écrit le juge John Evans dans sa décision, rendue quelques heures à peine après la présentation de la cause par le gouvernement fédéral.

Essentiellement, la décision du juge Strayer, qui mentionnait que moins de 20 % des patients avaient recours au cannabis gouvernemental, accordait aux consommateurs de marijuana dite thérapeutique plus de liberté dans le choix de leur propre producteur, et permettait aux producteurs de fournir de la drogue à plus d'un usager.

La Cour d'appel a aussi rejeté la demande du gouvernement de lui accorder un délai d'un an pour l'application de la décision, afin de lui permettre de trouver une solution de rechange.

M^r Gaudet a refusé de commenter le jugement, mais une porte-parole du ministre de la Santé, Tony Clement, a indiqué que le gouvernement étudiait actuellement la décision.

Selon l'avocat Alan Young, qui représentait les usagers de l'herbe médicinale, il s'agit d'une bonne décision pour les patients. Le ministère fédéral de la Santé pourrait maintenant déterminer cas par cas combien de patients un producteur pourra desservir. Ou encore, a-t-il ajouté, le gouvernement pourrait imposer un nouveau limite, renvoyant ainsi la cause devant la justice.

Des usagers autorisés de marijuana à des fins médicales étaient enchantés de la décision. Une Ontarienne atteinte de sclérose en plaques et d'autres problèmes engendrant de vives douleurs au visage affirme qu'elle doit se procurer une variété de marijuana différente de celle qu'elle offre Ottawa pour soulager ses douleurs. D'autres patients disent que le cannabis fédéral est de qualité inférieure à ce que l'on trouve dans la rue.

Ottawa alléguait notamment que le fait d'autoriser un



JIM YOUNG REUTERS

Ottawa n'a pas encore décidé comment il réagira au jugement qui permet aux usagers de marijuana thérapeutique de faire pousser l'herbe et d'approvisionner d'autres malades.

producteur à subvenir aux besoins d'un grand nombre d'usagers créerait des risques pour la sécurité, mais les juges ont rejeté cet argument. Selon cette logique, il serait plus facile de contrôler 1600 plantations individuelles plutôt que 30 plantations plus importantes, par exemple. Cela n'a pas de sens, a estimé un des juges.

Avant le jugement de janvier dernier, les consommateurs de marijuana thérapeutique pouvaient faire pousser leur propre production, mais les producteurs n'avaient pas le droit de fournir la drogue à plus d'un usager à la fois. «La question n'est pas de savoir si le

produit du gouvernement est bon, mais s'il a agi de manière arbitraire en restreignant les choix des patients», a souligné le juge. Un de ses collègues s'est demandé si le gouvernement avait consulté les usagers pour connaître leurs besoins.

Ron Marzel, un avocat de Toronto qui avait porté la cause en Cour fédérale, a lui aussi fait remarquer que le gouvernement n'avait pas adéquatement sondé les parties intéressées avant de formuler sa politique.

La Presse canadienne

HOMMAGE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

APRÈS une carrière remplie à la tête du Haut Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU, à la Cour suprême du Canada comme juge et au Tribunal pénal international de La Haye comme procureure en chef, Louise Arbour ne nourrit aucune ambition politique. Considérée par la rumeur médiatique comme une candidate potentielle à la succession de Stéphane Dion à la tête du Parti libéral du Canada (PLC), Mme Arbour a indiqué hier qu'elle laissait à une nouvelle génération le soin de relever les défis politiques de demain.

Mme Arbour était l'invitée d'honneur du Conseil québécois des gays et lesbiennes (CQGL), qui lui a remis son grand prix, hier lors du 5e gala annuel Arc-en-ciel, réunissant quelque 250 personnes à Montréal. Le CQGL a souligné l'engagement exemplaire et constant de Mme Arbour pour promouvoir les droits de la personne, en particulier ceux des gays et lesbiennes. En 2006, lors de la Conférence internationale des droits humains LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels), Mme Arbour avait publiquement pris position en faveur des droits des LGBT, malgré certaines réserves à ce sujet au sein du Haut Commissariat aux droits de l'homme. Sa sortie avait mené à l'adoption de la Déclaration de Montréal, sur les droits des LGBT.

EN BREF

Aide demandée

Les deux fédérations étudiantes du Québec invoquent la situation économique mondiale pour réitérer plusieurs de leurs revendications qui visent à bonifier l'aide du gouvernement provincial à leurs membres. Xavier Lefebvre Boucher, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), a rappelé en conférence de presse, hier à Montréal, que le Québec veut et doit se diriger vers une économie du savoir pour assurer son avenir. D'après lui, si le Québec n'investit pas dans l'aide financière aux études, il se dirigera plutôt vers un «suicide économique et social». «On calcule qu'on a besoin de moins de 7 \$ par jour pour

manger, a-t-il lancé. C'est à se demander si on considère encore que l'étudiant est un être humain!» M. Lefebvre Boucher demande au gouvernement de rattrapper son «irresponsabilité du passé». En vue du dépôt du prochain budget, la FECQ et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) réclament du gouvernement qu'il ajuste les dépenses admises de même que la contribution des parents dans ses calculs d'aide financière, qu'il implante des mesures de conciliation études-famille et qu'il remette aux étudiants les sommes obtenues d'Ottawa dans le cadre du Programme canadien de subventions aux étudiants. — La Presse canadienne

Succession de Stéphane Dion

Manley ne cache pas son intérêt
pour la direction du PLC«J'y réfléchis, autant d'un point de vue politique
que personnel», dit l'ancien ministre

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Après Michael Ignatieff et Bob Rae, un autre poids lourd libéral songe à se lancer dans la course à la succession de Stéphane Dion. Pour la première fois, John Manley avoue tâter le terrain et chercher des appuis en vue de la course au leadership.

«Plusieurs personnes de partout au pays me parlent et me demandent de me lancer dans la course. Et franchement, j'y réfléchis, autant d'un point de vue politique que personnel», a-t-il dit hier après un discours devant la Chambre de commerce d'Ottawa.

John Manley ne va toutefois pas plus loin pour l'instant. «Je ne plongerai pas avant d'être pas mal convaincu qu'il y aura de l'eau dans la piscine», a-t-il dit. «L'argent fait partie (de la réflexion), tout comme le niveau de soutien et l'organisation», a-t-il ajouté.

Si l'ancien vice-premier ministre se lance, l'allure de la course pourrait être totalement différente. John Manley a déjà l'expérience d'une course au leadership, puisqu'il s'était présenté en 2003 contre Paul Martin. Il avait abandonné parce qu'il jugeait l'avance de M. Martin insurmontable à l'époque. «C'est très difficile quand il n'y a pas assez d'oxygène dans une course, a-t-il dit hier pour expliquer qu'il n'a toujours pas pris de décision définitive.

Le vétéran politicien de 58 ans a été tour à tour à la tête des ministères de l'Industrie, des Affaires étrangères et des Finances au sein des cabinets du premier ministre libéral Jean Chrétien de 1993 à 2003.



John Manley

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Il n'est plus en politique active depuis 2004, ayant alors décidé de ne pas se présenter pour sa réélection dans la circonscription d'Ottawa-Sud. Il travaille pour le cabinet d'avocats McCarthy Tétrault.

Par contre, plusieurs militants libéraux lui reprochent d'avoir accepté de présider le groupe de travail sur la mission canadienne en Afghanistan, un mandat que lui a confié Stephen Harper l'an dernier.

John Manley affirme toutefois qu'il pourrait représenter une voix centriste pour le pays, ce que les Ca-

nadiens recherchaient. «Les Canadiens veulent être gouvernés au centre de l'échiquier politique», a-t-il dit hier.

Les paramètres de la course au leadership seront connus dans quelques semaines. Mais déjà, plusieurs noms circulent, et des organisations s'activent. Bob Rae et Michael Ignatieff, les deux grands rivaux de la dernière course, laissent entendre qu'ils seront sur les rangs, tout comme le député du Nouveau Brunswick Dominic LeBlanc. Les noms de Martin Cauchon, Denis Coderre, Frank McKenna et Ruby Dhalla circulent également.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

J'essaie de vous
éviter un procès

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Décès de Charles Dubin

Toronto — Charles Dubin, bien connu pour avoir dirigé la commission d'enquête sur l'utilisation des stéroïdes chez les athlètes, est décédé. Un porte-parole de la Cour d'appel de l'Ontario a confirmé que l'ancien juge en chef de l'Ontario est mort à l'âge de 87 ans. L'assistant de Dubin chez Torys LLP, une firme d'avocats de Toronto où il travaillait, a expliqué qu'il est décédé d'une pneumonie et qu'il a passé la dernière semaine à l'hôpital. Dubin était bien connu dans le monde juridique pour son esprit vif et son approche raisonnable. Dans le public en général, toutefois, on se souviendra surtout de lui pour la commission qu'il a présidée en 1989. Connue comme l'enquête Dubin, la commission avait été créée à la suite du scandale Ben Johnson, privé de sa médaille d'or au 100 mètres aux Jeux de Séoul en 1988 après qu'il eut échoué à un test de dépistage aux drogues. Dans son rapport, Dubin avait exposé les secrets du dopage qui étaient peu connus à l'extérieur du monde fermé de l'athlétisme et il avait recommandé une série de mesures pour contrer le dopage dans les sports. — *La Presse canadienne*

Enlevée à son commerce, retrouvée dans sa maison

C'est par ses propres moyens et en taxi que la femme de 34 ans, présumée victime d'enlèvement, hier matin, à Montréal, est retournée chez elle, saine et sauve, en milieu d'après-midi le même jour. L'affaire a débuté vers 9h30, alors que la femme d'origine péruvienne arrivait à son lieu de travail, une agence de voyage dont elle est copropriétaire, située rue Jean-Talon Est, au moment où l'un de ses collègues s'absentait du commerce. À son retour, ce dernier a aperçu, par la fenêtre, la femme ligotée et à genoux, entourée de trois hommes portant des cagoules. Le collègue est allé dans un commerce voisin pour appeler le centre d'urgence 911. À son retour, il a constaté que la femme et les suspects avaient disparu. La fourgonnette verte qui a servi à la fuite des suspects et de leur otage présumé avait été retrouvée vers 13h30, abandonnée dans la cour de triage du Canadien Pacifique dans l'ouest de Montréal. Elle avait été incendiée. Le Service de police de la Ville de Montréal poursuit son enquête. — *La Presse canadienne*

Cœur vengeur

La Sûreté du Québec a confirmé hier que les individus à l'origine des incendies ayant ravagé un édifice du boulevard Fiset et le local des Hells Angels, à Sorel-Tracy, ont agi pour des motifs personnels. Par voie de communiqué, le corps policier a fait savoir que la poursuite de son enquête, en fin de semaine, lui a permis de corroborer des informations qu'elle détenait déjà. La Sûreté est en attente d'expertises en ce qui concerne le camion citerne impliqué dans l'incendie du repaire des Hells Angels. Jacques Beaulieu, 54 ans, Stéphane Blanchet, 41 ans, et Steve Charbonneau, 41 ans, sont accusés en lien avec les incendies qui ont ravagé le local des Hells Angels ainsi qu'un édifice de la rue Fiset, dans la nuit du 18 au 19 octobre, à Sorel-Tracy. Un quotidien montréalais a avancé en fin de semaine qu'un motard serait tombé amoureux de la conjointe d'un des trois accusés, il y a plusieurs mois. Ce dernier aurait décidé de se venger avec l'aide d'un oncle et d'un ami. — *La Presse canadienne*

Vaccination contestée

Îles-de-la-Madeleine — Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes ne croit pas nécessaire la campagne de vaccination massive contre le VPH, le virus du papillome humain, que mènera le gouvernement du Québec cet automne. Sa présidente, l'infirmière Claire Dubé, fait remarquer qu'il en coûtera 50 millions de dollars pour protéger les jeunes filles contre ce virus susceptible de provoquer un cancer du col de l'utérus. Mais, selon elle, ce que le ministère de la Santé ne dit pas, c'est que le VPH s'élimine naturellement dans 90 % des cas. Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes reconnaît néanmoins que le vaccin Gardasil est efficace pour contrer le VPH. Cependant, comme cette efficacité n'est actuellement reconnue que pour une période de cinq ans, Claire Dubé croit qu'il serait opportun d'attendre les conclusions d'études plus poussées, qui ont cours dans le monde. Claire Dubé souligne que malgré l'éventuelle campagne de vaccination contre le VPH, le test PAP continuera d'être la méthode de prévention la plus efficace contre le cancer du col de l'utérus. Des 280 cas diagnostiqués chaque année grâce à ce test, 75 se soldent par un décès. — *La Presse canadienne*

Opposition incompréhensible

Le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Réjean Parent, ne comprend pas le tollé soulevé par le nouveau cours d'éthique et de culture religieuse du ministère de l'Éducation. Il trouve que les manifestations récentes à ce sujet ne représentent que la voix d'une minorité, et que c'est ce genre «d'étrouffée d'esprit qui génère les guerres, les dissensions et le sectarisme». Réjean Parent souligne que le nouveau cours enseigné aux jeunes du primaire et du secondaire ne menace pas leur foi chrétienne puisque, contrairement à ce qui peut avoir été véhiculé, il ne s'agit pas d'un enseignement religieux. En entrevue téléphonique à *La Presse canadienne*, le président de la CSQ a rappelé que le choix n'est plus à faire entre le cours d'enseignement moral ou religieux au Québec depuis que les écoles publiques sont devenues laïques. Selon M. Parent, le nouveau cours d'éthique et de culture religieuse n'est pas celui de l'enseignement de doctrines mais l'histoire des réalités du monde et des religions qui l'ont marqué. — *La Presse canadienne*

Une équipe française présente son prototype d'un cœur artificiel

FLORENCE SEBAOUN

Paris — Le professeur français Alain Carpentier, spécialiste de chirurgie cardiaque, a présenté hier le premier prototype de cœur artificiel, une solution de remplacement à la transplantation cardiaque dont la réalisation est, selon lui, «limitée par le nombre très insuffisant de greffons disponibles, et par les complications qu'elle entraîne».

Ce cœur artificiel permettra «le remplacement total du cœur», a déclaré hier à l'Associated Press le Pr Alain Carpentier, directeur du Laboratoire d'étude des greffes et prothèses cardiaques de l'Hôpital européen Georges-Pompidou à Paris.

Inventeur de la bioprothèse valvulaire, qui lui valut le prix Albert-Lasker en 2007, Alain Carpentier a déclaré avoir voulu prolonger cette aventure, «ces bioprothèses valvulaires n'entraînant pas de formation de caillots sanguins» et par conséquent «pas de traitement anticoagulant».

À l'heure actuelle, «on transplante des ventricules artificiels d'assistance qui présentent des dangers, notamment des problèmes de coagulation sanguine nécessitant la prise d'anticoagulants à des doses dan-

gereuses», a-t-il souligné.

Rendant hommage à Jean-Luc Lagardère, fondateur de Matra, sans lequel «rien n'aurait été possible», Alain Carpentier a souligné que l'industriel lui avait «apporté son soutien» en lui permettant notamment «d'utiliser des ingénieurs de Matra» au sein d'une société créée à cette occasion, Carmat (Carpentier-Matra).

Aujourd'hui, «nous arrivons à une étape très importante. On quitte le laboratoire de recherche, dans lequel nous travaillions depuis 15 ans, pour passer à la production industrielle», a-t-il précisé. «Mais même si le cœur artificiel est prêt, il faut maintenant le fabriquer en quantité industrielle. Et ça va prendre du temps. Pour cela, nous devons mettre sur pied une petite structure».

Testé avec succès sur les animaux, le cœur artificiel devrait l'être chez l'homme d'ici 18 mois à deux ans. «Le défi qui se pose à nous, ce sont ces malades qui meurent soudainement d'un infarctus massif et pour lesquels la transplantation ne répond pas, les greffons disponibles étant insuffisants», a ajouté Alain Carpentier.

The Associated Press

Les principales causes de mortalité

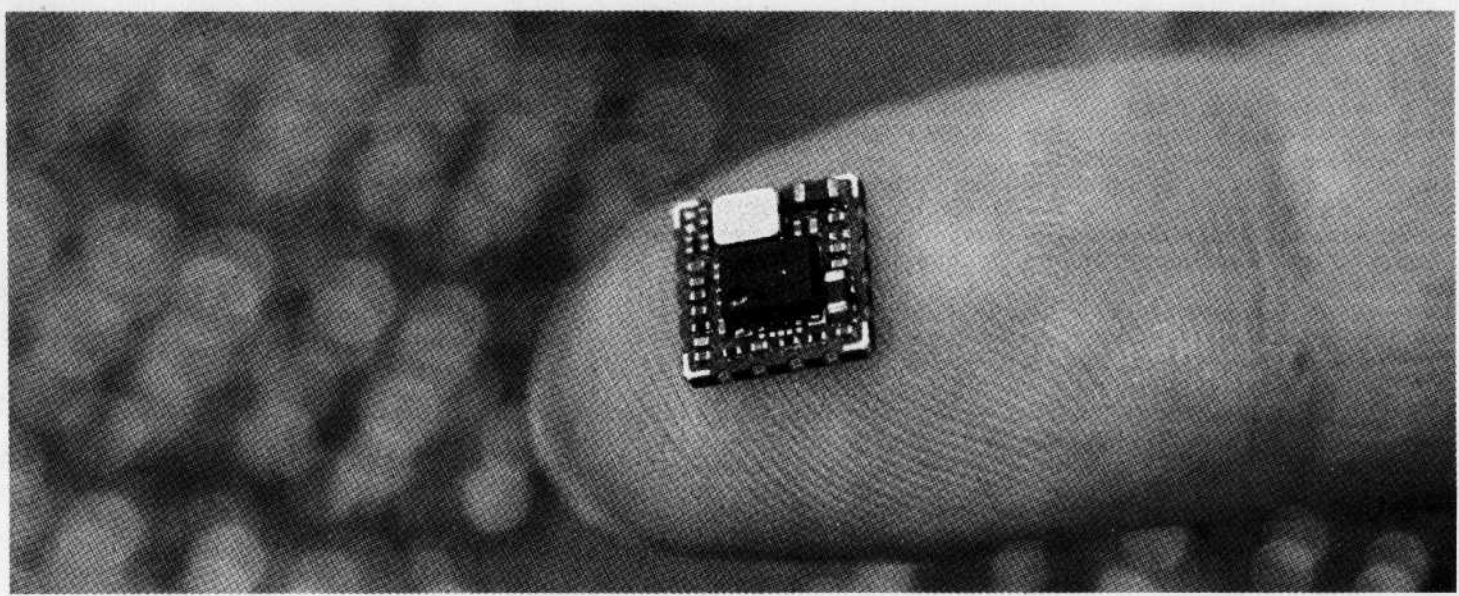
Genève — Les maladies cardiovasculaires, infectieuses et les cancers restent les trois principales causes de décès dans le monde, selon une nouvelle étude rendue publique hier à Genève par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

L'étude s'appuie sur des données datant de 2004, les plus récentes disponibles à aussi grande échelle, soit 112 pays. Quelque 58,8 millions de personnes sont mortes en 2004, pour la plupart âgées de plus de 60 ans. Près d'un décès sur cinq concernait un enfant de moins de cinq ans.

Les maladies cardio-vasculaires constituent la principale cause de mortalité, avec 29 % de tous les décès dans le monde. Ce chiffre est pratiquement inchangé par rapport à la dernière étude basée sur des données remontant à 2002, selon l'agence onusienne. Les maladies infectieuses ont représenté en 2004 la deuxième cause de mortalité avec 16,2 %, un chiffre en baisse par rapport à 2002 (19,1 %). Les cancers, par ailleurs, arrivent en troisième position, avec 12,6 % de tous les décès en 2004.

L'étude détaille les dix principales causes de décès et fournit des estimations relatives à plus de 130 causes de maladies et de traumatismes. Parmi les constats les plus frappants, l'OMS relève que sur 10 enfants qui décèdent du paludisme, neuf vivent en Afrique, tout comme 9 sur 10 de ceux qui meurent du sida et la moitié de ceux qui succombent à des maladies diarrhéiques et à des pneumonies.

The Associated Press



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Découverte

Les bizarreries du monde quantique

À mesure que nous réduisons la taille des transistors dans le but de créer des ordinateurs toujours plus puissants et plus petits, les électrons sont de plus en plus dominés par les lois du monde quantique

PAULINE GRAVEL

Sous des températures proches du zéro absolu et des champs magnétiques parmi les plus puissants générés sur terre, des physiciens de l'université McGill ont à leur grande surprise découvert dans un matériau semi-conducteur un nouvel état de la matière, où les électrons ont subi une cristallisation quasi tridimensionnelle. L'observation de ce phénomène complètement inédit dans le matériau de base de l'électronique aidera à notre compréhension de l'infiniment petit qui est régi par les lois de la physique quantique, lesquelles devraient révolutionner l'électronique au cours de la prochaine décennie.

Cette découverte fait partie de cet effort mondial pour comprendre le comportement des électrons à petite échelle ainsi que dans cette zone grise de transition entre le monde macroscopique qui est gouverné par les lois de la physique classique et le monde quantique qui est dicté par les lois quantiques. Or, à mesure que nous réduisons la taille des transistors dans le but de créer des ordinateurs toujours plus puissants et plus petits, les électrons sont de plus en plus dominés par les lois du monde quantique.

«Viendra un moment où le fonctionnement même du transistor sera complètement bizarre. Compte tenu du fait que nous atteindrons bientôt cette limite physique, il faudra probablement construire des transistors qui fonctionneront sur des principes complètement différents, des principes quantiques», affirme le professeur de physique Guillaume Gervais, spécialiste des très basses températures à l'université McGill.

Physicien expérimentateur de la vieille école, comme il se définit, Guillaume Gervais a construit son laboratoire en 2005, avec l'aide de ses étudiants, et y a monté un appareillage particulier permettant d'atteindre des températures s'approchant du zéro absolu, la température la plus froide qui puisse exister dans l'univers. Grâce à un système de refroidissement utilisant un mélange de deux isotopes d'hélium liquide, il parvient à refroidir des matériaux à une température de six millidegrés Kelvin (-

273,09 degrés Celsius), ce qui est mille fois plus froid que le rayonnement fossile dans l'espace.

«En descendant près du zéro absolu, on enlève toute l'agitation thermique qui forme une sorte de brouillard, et alors se révèle un système quantique presque tout nu qui fascine par ses phénomènes bizarres. Les lois qui régissent le monde quantique à l'échelle nanométrique sont complètement différentes de celles de la physique classique qui régissent le monde à notre échelle. Qui plus est, la zone grise entre les deux est très mal connue, et les physiciens comme nous tentent d'en percevoir les mystères», explique le jeune physicien qui est directeur du Laboratoire expérimental sur la matière condensée à température ultrabasse.

Pour sonder cette nouvelle physique et comprendre ce qui se passe au cœur de la matière composant les semi-conducteurs, le chercheur a eu besoin de champs magnétiques encore plus intenses que ceux générés dans son laboratoire. Le National High Magnetic Field Laboratory de Tallahassee, en Floride, lui a offert l'accès cinq jours par année à un champ magnétique de 45 Tesla.

«En 2005, nous faisons appel à ce champ magnétique très puissant pour étudier et comprendre les différents états du système électronique, c'est-à-dire le comportement collectif des électrons, à l'intérieur de l'arséniure de gallium, un matériau semi-conducteur reconnu pour sa grande pureté et qui est utilisé dans la fabrication de transistors destinés à la téléphonie cellulaire, raconte le scientifique. On savait qu'en soumettant notre matériau, préalablement refroidi à une température proche du zéro absolu, à un champ magnétique extrêmement intense, les électrons arrêtaient de bouger et se cristallisaient sous forme d'un réseau périodique en deux dimensions. Les électrons forment ce que l'on croit être un cristal d'électron bidimensionnel. Imaginez un sandwich. Le jambon au centre représente les électrons qui sont comprimés entre les atomes de l'arséniure de gallium d'un côté et ceux de l'arséniure de gallium-aluminium de l'autre. Les électrons ne peuvent se déplacer que

dans un seul plan, comme les boules sur une table de billard que l'on pencherait.»

La formation de ce cristal d'électron bidimensionnel avait été prédite en 1934 par le physicien théoricien hongrois Eugene Wigner (Prix Nobel de physique en 1963), et observée en laboratoire dans les années 1990. Mais en 2005, l'équipe de Guillaume Gervais a décidé d'appliquer sur son échantillon un second champ magnétique dans une autre direction. Le cristal d'électron bidimensionnel est soudainement passé dans un nouvel état «quasi-tridimensionnel».

«Les électrons ont alors acquis une certaine liberté dans une troisième direction, ils s'élevaient un peu dans le plan vertical. Ils ont formé ce que nous appelons un cristal d'électron quasi tridimensionnel. Le matériau est devenu isolant, car les électrons sont passés d'un état fluide où ils étaient libres de bouger [permettant ainsi le passage d'un courant électrique] à un état cristallin, comme lorsque l'eau qui sort librement du robinet fige soudainement sous forme de glace et ne peut plus s'écouler», explique Guillaume Gervais.

«Il s'est avéré que tout était différent de ce qu'on s'attendait de voir. Les électrons se sont retrouvés dans un nouvel état qui n'avait jamais été observé. Cela nous a pris trois ans pour comprendre ces données surprenantes que nous avons obtenues de façon tout à fait inattendue», relate avec enthousiasme le chercheur.

Ce sont les expériences effectuées en janvier 2008 par le stagiaire postdoctoral Benjamin Piot qui ont en effet permis de trouver la clé de ce phénomène jusqu'alors inexplicable. Sans connaître l'observation inédite qu'avait faite Guillaume Gervais en 2005, il est arrivé au même résultat, mais en passant par un chemin différent. Ses résultats ont ainsi permis de boucler la boucle, et de confirmer qu'il s'agissait d'une découverte fondamentale digne de la prestigieuse revue *Nature Physics* qui en publie la description ce mois-ci.

Le Devoir

À GAGNER

Chaque semaine, le livre *Les 100 meilleurs vins à moins de 25\$* de Jean Aubry des éditions Transcontinental et *L'Atlas mondial du vin* de Hugh Johnson gracieuseté des Éditions Flammarion.

Le Grand prix, une cave à vins de 48 bouteilles de vin, gracieuseté de Vincor et une formation de *Les Connaisseurs*, cycle 1 pour 2 personnes.

VALEUR DE 1306\$

À SURVEILLER DANS LE DEVOIR DÈS LE 23 SEPTEMBRE

Valeur de 1306\$

Cette semaine, dégustez le
Gran Coronas Miguel Torres 2004
CODE 36483 • 1995\$

CONCOURS
Devenez chroniqueur
d'un jour avec Vincor

VINCOR
QUÉBEC
UNE SOCIÉTÉ DE CONSTITUTION

LE DEVOIR

FLAMMARION
GROUP

CONNASSEURS

DÉCLARATION SUR LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE



Au moment où la ministre Michelle Courchesne s'apprête à déposer un projet de loi sur la gouvernance des universités, la Table des partenaires universitaires (TPU) tient à lui rappeler qu'elle rejette toute vision réductrice de la gouvernance universitaire. Dans la présente déclaration, elle rappelle les principes qui doivent guider toute intervention en cette matière.

Nous souscrivons à :

- l'imputabilité qui dépasse la stricte reddition de comptes budgétaires mais renvoie à la responsabilité des universités de rendre compte du passé, du présent et du futur, par la préservation des connaissances, leur transmission, leur développement;
- une approche et à des pratiques de gouvernance qui tiennent compte de la mission des universités, laquelle s'appuie d'abord sur sa caractéristique de service public et sur la reconnaissance de ses trois composantes indissociables : l'enseignement, la recherche et le service à la collectivité;
- à l'autonomie de chaque université, une autonomie qui s'articule dans le respect de ses valeurs fondamentales : collégialité, liberté d'enseignement, liberté de recherche, indépendance de l'esprit, accessibilité aux études, qualité des services universitaires;
- à la pertinence pour chaque université, composante essentielle du réseau universitaire québécois, de préciser sa mission et le rôle qu'elle entend jouer afin de contribuer pleinement au développement global – culturel, social, politique, économique – des personnes, de la société et de son milieu;
- à une conception de l'université où chaque groupe professionnel de même que les étudiantes et étudiants contribuent à l'idéal universitaire et à l'accomplissement de la mission en vertu de leurs responsabilités propres;
- à une gouvernance transparente s'appuyant sur la collégialité et l'ouverture. La collégialité repose sur la mise en valeur des forces de la communauté universitaire, de ses composantes et sur la collaboration avec ses alliés qui partagent l'idéal et les valeurs associées à la mission universitaire.

Nous rejetons :

- toute centralisation du pouvoir entre les mains d'une nouvelle élite gestionnaire, branchée prioritairement sur le milieu des affaires, imposant une marginalisation de la gestion collégiale sous des prétextes fallacieux;
- la notion d'indépendance retenue dans le rapport et surtout l'idée que seuls les membres internes des conseils d'administration puissent être sujets à des conflits d'intérêt.

Nous exigeons pour les universités:

- des conseils d'administration diversifiés et représentatifs de la communauté universitaire et du milieu social, ouverts à la présence d'observatrices et d'observateurs;
- que les administrateurs soient correctement informés des particularités de l'institution universitaire, qui n'est ni une entreprise privée ni une entreprise publique, afin de leur permettre de comprendre et de remplir leur rôle au sein des conseils d'administration;
- des processus ouverts et consultatifs pour les nominations aux conseils d'administration, pour le choix des recteurs et des principaux, afin de promouvoir la transparence,;
- des comités de gestion ouverts aux réalités du travail universitaire et de l'apprentissage;
- le maintien d'instances académiques et universitaires fortes et redevables de l'accomplissement des missions universitaires.

La Table des partenaires universitaires rejette la vision monolithique de la gouvernance universitaire qui ne respecte ni l'histoire, la culture, les traditions et les valeurs universitaires, ni la diversité des établissements du réseau québécois. Elle affirme que la prise de décisions dans les universités doit donner la primauté aux finalités académiques.



**FÉDÉRATION
DES PROFESSIONNELLES**



FEUQ

Ensemble pour l'éducation!

LA TPU REGROUPE LES ORGANISATIONS SUIVANTES : LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ (FQPPU), LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (FNEEQ-CSN), LA FÉDÉRATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL DES UNIVERSITÉS ET DE LA RECHERCHE (FPPU), LE CONSEIL PROVINCIAL DU SECTEUR UNIVERSITAIRE DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (CPSU-SCFP-FTQ), LA FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES (FP-CSN), LA FÉDÉRATION ÉTUDIANTE UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC (FEUQ), LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES UNIVERSITAIRES QUÉBÉCOISES EN ÉDUCATION PERMANENTE (FAEUQEP).

LE MONDE



ÉLECTIONS AMÉRICAINES

Le temps presse

Obama lance sa plaidoirie finale et McCain tente de convaincre

Washington — Le temps presse désormais pour les deux candidats à la Maison-Blanche qui passeront la dernière semaine de campagne dans une poignée d'États clés où se jouera la présidentielle américaine, et le démocrate Barack Obama a prononcé hier son plaidoyer final.

« Dans une semaine, vous pourrez mettre fin à une politique qui cherche à diviser le pays dans le but de gagner une élection, qui essaie de dresser une région contre une autre, une ville contre une autre, les républicains contre les démocrates, qui joue sur la peur quand nous avons tant besoin d'espoir », devait dire M. Obama dans la ville industrielle de Canton, en Ohio.

À huit jours de l'élection présidentielle américaine, le candidat démocrate, toujours crédité d'une avance dans les sondages, a choisi de reprendre les thèmes de l'espoir et du changement sur lesquels il avait lancé sa campagne en février 2007.

M. Obama et le républicain John McCain sont engagés dans une lutte sans merci pour succéder à George W. Bush. Les deux candi-

datés se sont rendus hier dans l'Ohio, l'État qui a fait la différence en 2004. Tout au long de la semaine, les deux candidats devraient se croiser dans une poignée d'États clés où se jouera l'élection du 4 novembre. Outre l'Ohio, ils étaient attendus en Pennsylvanie, en Virginie, en Floride et en Caroline du Nord. Sur la défensive, M. McCain a également prévu de se rendre dans le Missouri et dans l'Indiana, deux États qui étaient considérés comme sûrs pour les républicains, mais qui semblent désormais à la portée du candidat démocrate.

M. McCain veut convaincre les Américains que l'élection de M. Obama représenterait un risque pour le pays en raison de l'inexpérience supposée de son adversaire. Il dépeint aussi M. Obama comme un partisan de l'interventionnisme étatique et d'une hausse généralisée des impôts.

Se semblant s'être résolu à une victoire démocrate au Congrès, le camp républicain met également en garde les électeurs sur le fait que si M. Obama est élu, il aura les mains libres pour imposer son programme et qu'il ne faut pas laisser tout le pouvoir, exécutif et législatif, aux démocrates.

Tout au long de la semaine, les deux candidats se croiseront dans une poignée d'États clés

« Mon adversaire est en train de discuter avec la présidente [de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi] et avec [le chef de la majorité démocrate au Sénat] Harry Reid de la façon d'augmenter vos impôts, d'augmenter les dépenses et reconnaître la défaite en Irak », a dit dimanche M. McCain.

Du côté démocrate, on affirme au contraire qu'avoir un président démocrate et une majorité démocrate au Congrès permettra de remettre plus vite l'économie sur le bon chemin. « Si les Américains veulent que les choses se fassent, ce

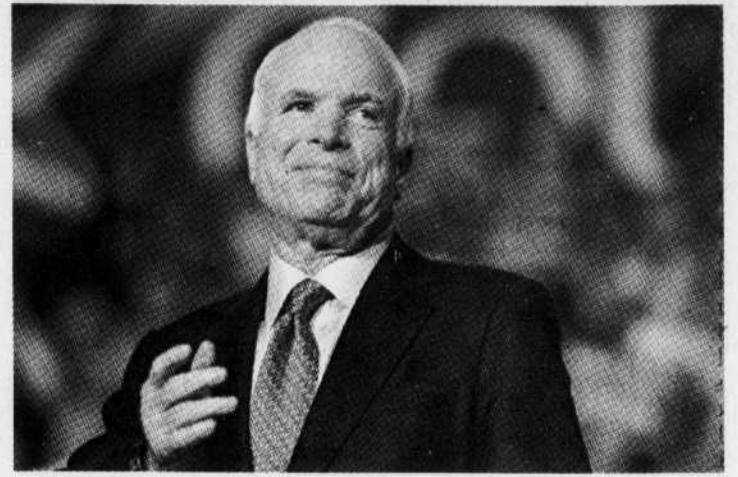
n'est pas une mauvaise idée » d'avoir un président et une majorité parlementaire de la même famille, a dit sur CBS le gouverneur démocrate de la Virginie, Tim Kaine.

Le sondage quotidien publié hier par le *Washington Post* et ABC News accordait sept points d'avance à M. Obama (52 % contre 45 %). Les baromètres quotidiens de Rasmussen et de Zogby donnaient quant à eux une avance de cinq points au candidat démocrate.

M. McCain espère conserver la plupart des États gagnés par M. Bush en 2004 dont l'Ohio et la Floride (47 grands électeurs à eux deux) et gagner en Pennsylvanie (21 grands électeurs) remportée par le démocrate John Kerry il y a quatre ans. Lors des primaires démocrates, M. Obama avait perdu l'Ohio et la Pennsylvanie au profit de sa rivale Hillary Clinton.

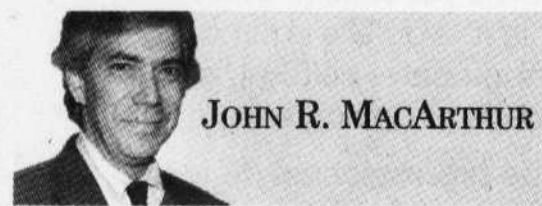
M. Obama espère conserver les États gagnés par M. Kerry et grappiller plusieurs États qui avaient voté républicain en 2004 comme le Colorado, le Nouveau-Mexique et le Nevada.

Agence France-Presse John McCain (en haut) et Barack Obama



REUTERS

Qui est le vrai Obama ?



JOHN R. MACARTHUR

À la fin de cette interminable course à la présidence américaine, les historiens vont pouvoir citer de nombreuses raisons de la victoire, aujourd'hui presque certaine, de Barack Obama: la crise économique, la guerre en Irak, le désir d'un « changement » profond après huit désastreuses années de George Bush et, oui, l'affreux grimace de John McCain, lors du dernier débat, face au visage souriant de son rival.

Cependant, la vraie histoire du phénomène Obama reste pour l'essentiel inédite, du moins dans l'imagination populaire. Une bonne partie du peuple américain et des grands médias, redoutant un dernier sursaut du « Frankenstein républicain » symbolisé par John McCain, ne veut pas entendre de critiques sur les origines ou sur les idées de leur nouveau sauveur. Je ne les blâme pas, étant moi-même désespéré de voir McCain, homme pourtant pas bête, exprimer des bêtises du genre: « L'Amérique n'a jamais perdu une bataille au Vietnam » ou encore « Sarah Palin est une réformatrice qui sera ma partenaire ».

Mais avant de couronner le jeune candidat démocrate et de fêter l'extraordinaire symbole que représente l'arrivée d'un Noir à la Maison-Blanche, peut-être faudrait-il passer en revue les défauts, les hypocrisies et, plus important, l'esprit essentiellement conservateur du vrai Obama, plutôt qu'un Obama créé par les agences de publicité et les machines de propagande.

de John McCain a beau invoquer des liens entre Obama et le « terroriste » William Ayers, le candidat d'origine africaine ne représente en aucune façon une menace pour le *statu quo* américain.

Tout d'abord, Obama ne porte pas le projet d'une réforme politique; au contraire, il est issu d'une faction du Parti démocrate qui incarne le pouvoir oligarchique. Formé à Chicago, ville dominée par le maire Richard M. Daley et un conseil municipal dont 49 sièges sur 50 sont occupés par des membres de son parti, Obama exagère ses penchants bipartisans. Sans le soutien à part entière du tout-puissant Daley, le candidat démocrate serait aujourd'hui président d'un comité au sénat de l'État d'Illinois, au lieu d'être sur le seuil de la résidence présidentielle.

En tant que membre de la machine politique démocrate, Obama a, il y a longtemps, renoncé à une réforme du système de financement des campagnes électorales. Avec une somme hallucinante de plus de 600 millions dans sa caisse électorale, le nouveau chef du Parti démocrate aura peu d'intérêt à imposer des limites à la mobilisation de l'argent électoral. On parle beaucoup de ces centaines de milliers de petits donateurs soutenant Obama avec des dons de moins de 100 dollars, mais ces chiffres impressionnants occultent la prédominance des dons regroupés des secteurs de la finance et des affaires et des lobbyistes. Aujourd'hui, le regroupement de dons numéro un (740 000 \$) d'Obama vient de la très influente banque Goldman Sachs, berceau de l'actuel secrétaire au Trésor Henry Paulson ainsi que de Robert Rubin, principal conseiller de Barack Obama sur l'économie et ancien secrétaire au Trésor

dans l'administration Clinton. Quelle ironie d'entendre John McCain, candidat du parti d'affaires traditionnel, reprocher à son adversaire soi-disant « socialiste » un excès de zèle auprès du secteur privé. McCain est handicapé par son adhésion au principe du financement public des élections. Ses 84 millions de fonds venant du Trésor américain (même ajoutés aux sommes considérables qu'il reçoit du Parti républicain) paraissent pitoyables à côté des sommes récoltées par Obama (150 millions en septembre seulement).

Accablé par la crise économique, un président Obama aura du mal à tenir ses promesses de campagne

Par ailleurs, Obama n'est ni un candidat pour la « paix » ni un candidat tout à fait « anti-guerre ». Il est vrai qu'il s'est déclaré contre l'invasion de l'Irak avant qu'elle ait eu lieu. Or, depuis son investiture au Sénat fédéral, ses votes, soit pour le financement de l'occupation, soit pour une date fixe pour le retrait des troupes, ont été ultraprudents, voire identiques à ceux de sa rivale, la faucon libéral Hillary Clinton. Quant à sa volonté déclarée de mettre fin à la « guerre » en Irak au plus tard 16 mois après son investiture, les rumeurs parlent d'une promesse déjà rompue. L'entourage d'Obama est plein d'anciens conseillers du président Bill Clinton, dont des interventionnistes libéraux comme Anthony Lake, qui croient toujours dans la possibilité d'établir la démocratie au Proche-Orient. Ce sont eux, les partisans de « l'ingérence humanitaire », qui soutiennent Obama dans sa conviction que l'on devrait déplacer la guerre « contre le terrorisme » vers l'Afghanistan, bourbier meurtrier encore plus profond que l'Irak.

Tout cela ne veut pas dire qu'Obama ne fera pas un bon président. Avec une augmentation de la majorité démocrate au Congrès, et surtout au Sénat, Obama pour-

rait se sentir libéré des contraintes imposées par les tactiques d'urgence d'une campagne. Après tout, il est un intellectuel libéral cité au dos d'un ouvrage du grand philosophe et théologien Reinhold Niebuhr — *d'un de mes philosophes préférés*. Déjà, avoir un président qui connaîtrait les noms de quelques philosophes me semble plutôt encourageant. Les idées banales d'Obama en faveur du libre-échange et de la sécurité nationale pourraient bien cacher une politique plus intéressante.

En outre, un Noir à la Maison-Blanche (même né d'une mère blanche) pourrait aussi servir d'inspiration aux Afro-Américains toujours déshérités, toujours en recul par rapport aux Blancs sur le plan social et économique. Chiffre stupéfiant: aux États-Unis aujourd'hui, parmi les hommes noirs âgés de 18 à 24 ans, 10,5 %, soit presque 200 000, sont en prison. Je ne suis pas partisan des gestes symboliques, mais peut-être que celui-ci pourrait mener à une société un peu plus juste.

Néanmoins, je suis pessimiste. Accablé par la crise économique, un président Obama aura du mal à tenir ses promesses de campagne, principalement au sujet de l'assurance santé. Par ailleurs, Obama s'est montré beaucoup moins audacieux lors du vote sur le projet de sauvetage de Wall Street offert par l'administration Bush. Confronté à une révolte à la Chambre des représentants (« la Maison du peuple »), Obama, avec John McCain, a incité ses collègues récalcitrants à voter une loi qui donne au secrétaire au Trésor, l'un des architectes de la crise durant sa carrière à Goldman Sachs, 700 milliards pour sauver le pain de ses amis avec l'argent du contribuable. Il se peut que la vraie élection — le référendum sur la réforme et la souveraineté populaire — ait déjà eu lieu.

John R. MacArthur est l'auteur du livre *Une caste américaine: Les élections aux États-Unis expliquées aux Français*. Il reprend aujourd'hui sa chronique mensuelle sur les États-Unis.

Le bon réflexe du matin !

LES COLLABORATEURS
 Claude Poirier
 Marie-Claude Savard
 Jean Lapierre
 Brigitte Bédard

LCN MATIN
 Du lundi au vendredi, dès 5 h

Diffusion simultanée
 lcn.canoe.ca

LCN

Avec Karine Champagne et Jean-François Guérin

Une chaîne spécialisée du Groupe TVA | QUEBECOR MEDIA

LE MONDE

Analyse

Damas pris au piège entre Américains et terroristes

JEAN-PIERRE PERRIN

C'est une véritable opération de guerre que l'armée américaine a lancé dimanche contre le village syrien d'Al-Soukariya, intervenant pour la première fois de l'autre côté de la frontière syro-irakienne. Le raid hélicoptère visait un bâtiment supposé abriter des combattants étrangers en partance pour l'Irak. Il n'est pas sans rappeler ceux que l'armée américaine

tion entre services secrets des deux pays.

De plus, conséquence de cette «ouverture», on peut deviner à présent un léger froid entre Damas et Téhéran, qui ne peut que satisfaire Washington. «Malgré tout, les Américains n'ont jamais été de chauds partisans des négociations syro-Israéliennes. En plus, ils tiennent toujours Damas pour comptable de ce qui se passe à la frontière irakienne où ils ne veulent pas être gênés à un moment

délicat — la fin du mandat Bush — et que le travail accompli par le général David Petraeus soit dilapidé. Pour cette raison, l'armée américaine montre

ses muscles. C'est sa façon de demander à Damas de faire le ménage», explique à Paris l'analyste Khattar Abou Diab. Car, l'amélioration de la situation militaire en Irak reste fragile, les tribus sunnites «retournées» contre al-Qaïda dans le cadre de la stratégie de Petraeus n'étant pas prêtes à rejoindre l'armée irakienne et passer sous commandement chiite. D'où leur tentation de relancer une guérilla nationaliste contre l'occupant américain.

Relations encore tendues

Damas, qui soutient toujours les groupes baasistes et nationalistes irakiens — il permet à la chaîne de télévision d'opposition Rafidain d'émettre —, est donc toujours dans la ligne de mire américaine. Les relations entre Washington et Damas étant moins tendues ces derniers mois, l'attaque américaine, estime Salam Kawakibi, est plutôt «un message mal placé, une démonstration de force décidée localement». Elle constitue néanmoins un revers pour le régime syrien en le faisant apparaître instable, surtout après l'attentat suicide commis, le 27 septembre à Damas, qui a tué 17 personnes.

Selon Khattar Abou Diab, cet attentat peut être imputé à des réseaux irakiens mécontents de voir le régime syrien céder aux pressions américaines. Si cette hypothèse se vérifiait, Damas se trouverait désormais pris au piège entre Américains, d'un côté, et «terroristes» de l'autre, chacun bien décidé de lui faire payer son double jeu.

Libération



Les divergences entre la RDC et le Rwanda ne semblent pas près de s'estomper.

20 000 civils fuient vers Goma

Les combats à l'arme lourde reprennent en RDC

Goma — Véritable marée humaine en perdition, près de 20 000 civils ont fui hier en direction de Goma, la capitale provinciale du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) à cause des combats à l'arme lourde entre la rébellion congolaise de Laurent Nkunda et l'armée de la RDC (FARDC) qui les ont réveillés hier matin dans leur localité de Kibumba, située à 35 km de Goma.

Kibumba a été attaquée à l'aube par les combattants du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) du chef rebelle tutsi congolais Laurent Nkunda, qui s'en est emparée. La rébellion de ce général déchu des FARDC avait déjà pris dimanche à l'armée un important camp militaire situé à Rumangabo, à environ 50 km au nord de Goma. Elle a également pris les localités de Rugari, Katala et Kalengera, proches de Rumangabo.

Le gouvernement provincial du Nord-Kivu a appelé sur les ondes de la radio nationale «la population au calme» et lui a demandé «d'être vigilante et de dénoncer toute tentative d'infiltration» dans la ville de Goma, frontalière du Rwanda.

Dans l'après-midi, à Goma, plusieurs centaines de personnes ont manifesté contre la MONUC, bloquant la route qui mène à son quartier général, lui reprochant de ne pas être assez ferme envers les troupes du CNDP.

Pendant ce temps à New York, l'ONU annonçait la démission du commandant des Casques bleus

de la MONUC, le général Vicente Diaz de Villegas, officiellement pour des «raisons personnelles». De source diplomatique, on affirme toutefois que ce général espagnol estime que la MONUC n'a pas les moyens de remplir sa tâche.

Depuis leur reprise, le 28 août, en violation d'un accord de paix signé à Goma en janvier, les affrontements entre le CNDP et les FARDC dans le Nord-Kivu ont poussé quelque 200 000 personnes de plus à fuir leur maison, selon le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU.

Au total, entre 1,4 et 2 millions de civils ont été déplacés par les vagues successives de violences au Nord-Kivu, soit plus du quart des cinq millions d'habitants que compte cette province frontalière du Rwanda.

Quelques tirs ont aussi été entendus dans la ville de Goma, provoquant un début de panique parmi la population, selon des témoins, avant que le calme ne revienne. La situation sur le terrain demeurerait en fin de journée hier instable et tendue.

Il semblait que les FARDC avaient repris le contrôle de Kibumba, selon des sources militaires. Dans un message reçu par l'AFP hier soir, le CNDP affirme que les FARDC ont «déraché» de Kibumba pour laisser la place aux Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les rebelles hutus rwandais réfugiés en RDC depuis le génocide dans leur pays en 1994.

Agence France-Presse

Un complot contre Obama a été déjoué

Washington — Des agents fédéraux américains ont déjoué un complot visant à assassiner Barack Obama, et à tuer 102 Noirs américains dans l'Etat du Tennessee.

Selon des documents de justice rendus publics hier, ces agents disent avoir déjoué un complot de deux néonazis visant à dévaliser une armurerie et à s'attaquer à un collège fréquenté essentiellement par des Afro-Américains dans le Tennessee.

Les deux hommes prévoient de tuer par balle 88 Noirs et d'en décapiter 14 autres. Les chiffres 88 et 14 sont symboliques dans les milieux néonazis blancs. Ces deux hommes voulaient aussi tuer Barack Obama, selon Jim Cavanaugh. «Ils ont dit que ce serait leur dernier acte, qu'ils essaieraient de tuer le sénateur Obama», a-t-il précisé. — AP

EN BREF

Esclavage au Niger

Niamey — Dans un jugement historique, un tribunal ouest-africain a estimé hier que l'Etat du Niger était responsable dans une affaire d'esclavage, n'ayant pas été en mesure de protéger une jeune femme contre cette pratique qui perdure dans le pays malgré son interdiction. La cour de justice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), saisie par la victime, a tenu «la République du Niger [pour] responsable de l'inaction» de ses services administratifs et judiciaires. La plaignante, Adijiatou Mani Koraou, aujourd'hui âgée de 24 ans, a été vendue à l'âge de 12 ans pour environ 450 \$US par un esclave toulouareg et était devenue la cinquième épouse d'un habitant de la région de Birni N'Konni, pendant neuf ans. Dans une enquête réalisée en 2003, plus de 870 000 esclaves ont été recensés dans ce pays de 12 millions d'habitants. — AFP

Mise en garde

Le raid américain apparaît comme une mise en garde sans précédent à Damas. Jusqu'à présent, les opérations américaines se concentraient autour du poste frontalier irakien d'Al-Qaem, par lequel s'infiltrèrent les djihadistes. En intervenant ouvertement à l'intérieur de la Syrie, Washington témoigne que son hostilité envers Damas perdure quand bien même son régime s'emploie à sortir de son isolement par des discussions indirectes avec Israël, une reprise de ses relations avec Paris et une coopéra-

LE CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL

SÉRIE AFFAIRES

présenté par Desjardins

Huguette Labelle
Présidente de Transparency International et Chancelière de l'Université d'Ottawa

Transparence et intégrité : pour une meilleure gouvernance des organisations

Un nombre croissant d'entreprises sur tous les continents adoptent aujourd'hui des codes de conduite afin d'implanter des normes de gouvernance où la transparence et l'intégrité sont des facteurs prédominants. Cette prise de conscience résulte du fait que ces deux facteurs sont à la base de la confiance des investisseurs, des utilisateurs, des consommateurs et des agences de réglementation. La crise économique et financière actuelle, ainsi que les récents cas liés à la contamination des aliments et des produits, chez nous et à travers le monde, crée une nouvelle demande pour que ces facteurs soient implantés et respectés. C'est dans ce contexte que Madame Labelle viendra nous parler de l'importance d'une bonne gouvernance des organisations, qu'elles soient du secteur privé ou public, à but lucratif ou non.

Après son allocution, Mme Labelle répondra aux questions de l'auditoire.

Mercredi 5 novembre 2008 Admission :

de 12h à 14h

Hôtel InterContinental Montréal
Salon Sarah Bernhardt
360, rue St-Antoine Ouest
Montréal (Québec)

Membre CORIM ou AQOCI :	60.00\$
Non-Membre :	90.00\$
Table (8) Membres CORIM ou AQOCI :	420.00\$
Table (8) Non-Membres :	720.00\$

Inscription : www.corim.qc.ca
Information : (514) 340-9622

Avec l'appui de :

RioTintoAlcan

Desjardins

Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques

SNC-LAVALIN

LE DEVOIR

La revue

LE POINT EN ADMINISTRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

félicite les lauréats et les lauréates des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux.

Prix d'excellence

Ne manquez pas notre cahier spécial relatant la détermination et les initiatives exceptionnelles des personnes œuvrant dans les établissements et organismes communautaires qui se sont démarqués. Il accompagnera l'édition d'hiver 2008-2009 de la revue.

info www.lepointensante.com 1 888 832 3031 poste 241

ÉDITORIAL

McCain-Palin

Le choix d'août

Il est de notoriété publique qu'aux États-Unis il y a souvent eu des tensions entre membres des tickets, entre colistiers, qui aspirent aux plus hautes fonctions de l'État. En règle générale, les agacements observés du président potentiel à l'endroit de l'éventuel vice-président, et vice-versa, parvenaient presque toujours du camp démocrate. Beaucoup plus rarement du clan républicain. Ce n'est plus le cas. Entre McCain et Palin, il y a en effet beaucoup d'eau dans le gaz.

Lorsque John Kerry amorça en 2004 l'analyse des curriculum des possibles vice-présidents, il confia à ses proches que le dilemme se résumait ainsi: choisir un candidat pour le mois d'août ou pour celui d'octobre ou pour celui de janvier. Août pour réduire l'avance de l'adversaire. Octobre, pour séduire les indécis. Janvier, parce que le vice-président peut être appelé à être califié à la place du calife.

Quand on s'attarde à l'évolution récente de la campagne des républicains, l'idée que John McCain ait choisi Sarah Palin afin de stopper au plus tôt la montée en puissance d'Obama l'emporte largement sur les autres possibilités. Chose certaine, une batterie de chiffres démontre que l'effet Palin fut bénéfique en août et dans la première quinzaine de septembre avant que celui-ci ne s'effondre comme un soufflé au fromage.

Que s'est-il donc passé? Comment se fait-il que le capital de sympathie engrangé avant et après la convention républicaine ait fondu comme neige au soleil? Au sein du clan McCain, certains de ses proches

chuchotent dans les oreilles des journalistes que Palin est la principale responsable des déboires rencontrés sur le terrain. Dans le camp Palin, il va sans dire que l'on récuse ses critiques en y greffant les siennes. Bref, on en rajoute une louche. Résultat, la maison républicaine ressemble de plus en plus à une auberge espagnole.

En fait, tout a commencé lorsque les membres de l'establishment républicain, lorsque l'état-major basé à Washington, a exprimé son désarroi, voire sa colère, quand McCain a dévoilé l'identité de sa colistière. Ils n'ont pas digéré et ne digèrent toujours pas que le sénateur de l'Arizona ait opté pour une personne n'ayant aucune maîtrise des dossiers intérieurs, aucune connaissance digne de ce nom des sujets internationaux et cumulant à peine deux ans d'expérience à titre de gouverneur de l'Alaska.

La suite devait leur donner entièrement raison. Lors des entretiens avec les journalistes-vedettes, Palin a mis en relief, à son corps défendant évidemment, sa faiblesse extrême en relations internationales. Mais c'est surtout quand la crise financière s'est avérée plus grave que ce que l'on avait envisagé que Palin s'est muée, pour ainsi dire, en un handicap. C'est bien simple: économiquement, elle ne l'a pas. Ses mentors guère plus ainsi que...

Ainsi que l'histoire de la garde-robe le démontre. Que le Parti ait décidé de dépenser 150 000 \$ en tailleurs et autres en pleine crise financière a été du plus mauvais effet. Que les séances de maquillage ait été mieux rétribuées (23 000 \$ en quinze jours) que les fonctions de directeur de campagne ou de conseiller principal, tout cela a eu les conséquences que l'on imagine auprès d'un électoral qui peine actuellement à joindre les deux bouts. En réaction à cette avalanche, Palin s'emploie à montrer du doigt l'entourage de McCain.

Selon elle, les responsables de la campagne du champion des républicains, tous d'anciens collaborateurs de Bush, ont multiplié les erreurs. Si McCain perd la semaine prochaine et si, qui plus est, les démocrates héritent d'une majorité confortable au Congrès, ce sera la faute, estime Palin, du camp McCain et seulement lui. Si l'on fait abstraction des performances d'Obama et de son programme, reste ceci: McCain a poussé sa vanité de franc-tireur à tel point qu'il a fait un choix imbécile. Quand? Au mois d'août.

SANTÉ MENTALE

Nécessaire examen

Il y a de ces groupes de pression qui jamais n'occuperont la rue ni ne concocteront la plus petite pétition. Ainsi en est-il des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, sur qui la protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, a tout à fait raison de braquer ses projecteurs, ne serait-ce que pour leur donner une autre voix.

«Nul ne peut transiger avec les droits fondamentaux, les appliquer partiellement», rappelle la protectrice dans son dernier rapport annuel, publié au printemps. On y apprend que, dans l'univers complexe des services en santé mentale, le non-respect de rudiments élémentaires conduit à des abus: les droits des usagers sont bafoués parce que les principes enchâssés dans les lois ne sont pas encore compris par les professionnels qui ont la charge de cette clientèle vulnérable.

Que les patients en question soient en grande détresse ne fait qu'accentuer le problème: après avoir souffert l'exclusion, l'isolement, la marginalisation, l'inactivité, la crise, les abus, la pauvreté, peut-être même l'itinérance, pourront-ils se battre pour la défense de leurs droits? Ils n'en ont ni l'énergie ni la capacité.

Pressentant que sous une série de plaintes isolées se cache un portrait global encore moins réjouissant qu'il n'y paraît, la protectrice ouvre une enquête, ainsi que le révélait hier *Le Devoir*. Mme Saint-Germain a raison de ne plus se satisfaire de l'examen au cas par cas. On ne peut pas non plus gérer les crises au gré des révélations médiatiques. Pour qualifier la scène, une vue d'ensemble est nécessaire.

D'autant plus que ses soupçons portent sur des facteurs qui visent la qualité des services aux usagers et le respect de leurs droits: le manque de continuité dans le traitement, des délais d'attente indus, des mises en isolement non justifiées, des consentements non éclairés.

L'espoir du changement serait permis si le tableau tristounet dépeint par Raymonde Saint-Germain était inédit. Hélas! Combien de fois avons-nous soupiré devant le récit de ces infamies? Combien de rapports et de comités ont souligné les failles et décliné les besoins? Combien de fanfares politiques pour conduire à ce *Plan d'action en santé mentale 2005-2010*, duquel la protectrice affirme qu'il n'offre pas de garanties suffisantes de «qualité» des services aux usagers? La qualité: n'est-ce pas là pourtant la pierre d'assise des soins de santé?

Dans son dernier rapport annuel, l'ombudsman du Québec critique le fait que le plan d'action ministériel a prévu une ambitieuse réorganisation des services en s'attardant surtout au suivi quantitatif: le nombre d'usagers, de points de service, de dépenses et d'activités. Cette obsession des chiffres, qui est de mise en santé et détourne de l'essentiel, est plus lourde de conséquences dans certains domaines que dans d'autres. Sans nul doute, la santé mentale est l'une de ces zones friables où les remparts, pour la protection des malades, doivent être à toute épreuve. Cet état des lieux, même s'il révèle l'indignable, est nécessaire.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

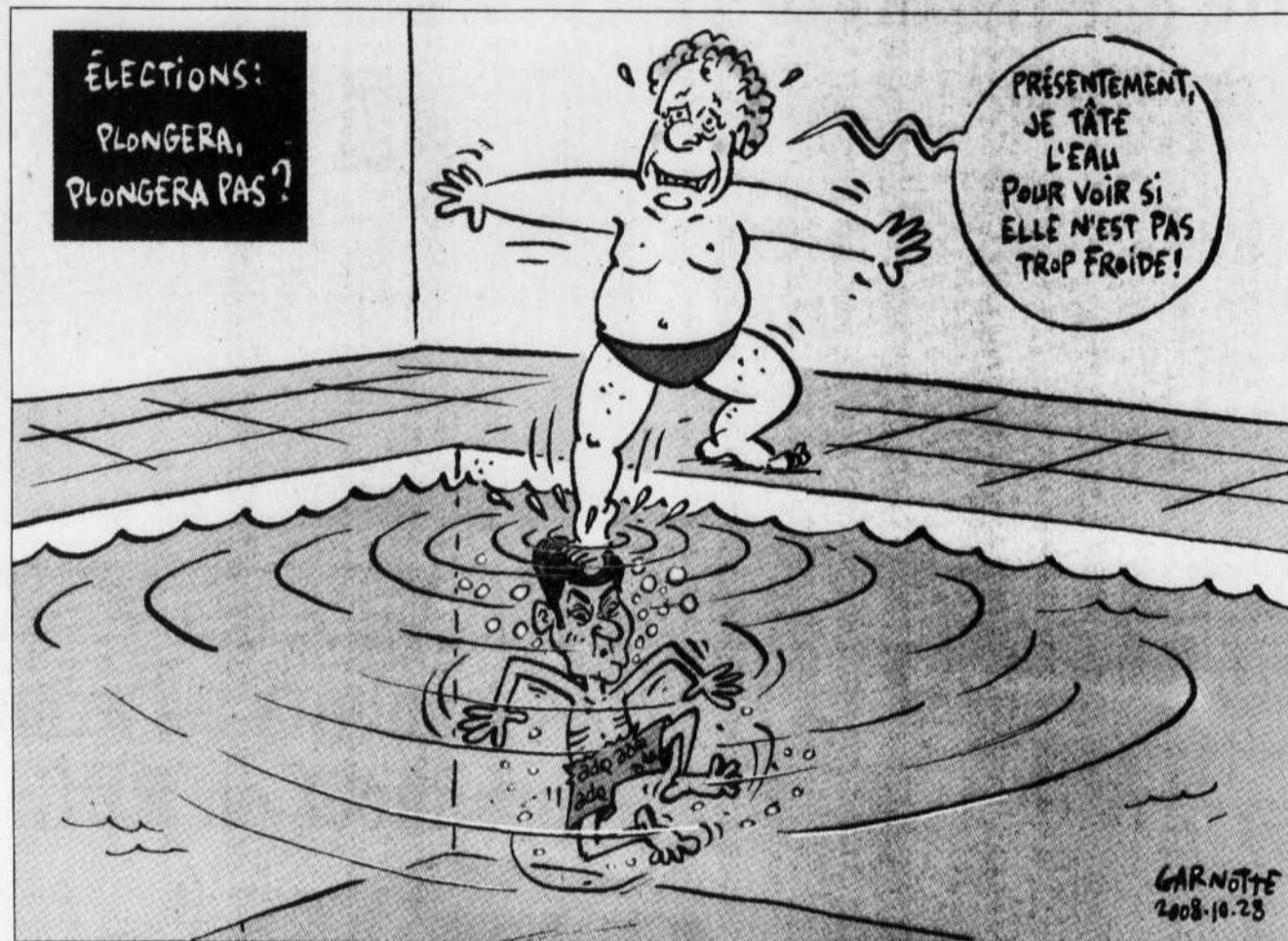
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



L E T T R E S

Faire montre de courage

M. François Benjamin, député de Berthier, je ne vous connais pas, et c'est dommage. Je vous ai entendu dire au bulletin de nouvelles du samedi 25 octobre qu'il n'était pas question pour vous de quitter votre parti, l'ADQ. Une sorte de cri qui jaillissait dans les airs comme le flot de pétrole fuse d'un puits. Un cri qui froilait même la colère. Cela s'appelle un cri du cœur. Et cela m'a plu, Monsieur.

On ne décide pas d'aller en politique comme on choisit de vendre des chaussettes ou de la saucisse. On décide d'aller en politique parce que l'on croit en certaines choses, en certaines valeurs. Et le parti que l'on choisit représente ces valeurs. Vous avez opté pour l'ADQ, et malgré la tempête, vous avez décidé de rester à bord. Cela s'appelle du courage. Et cela me plaît, Monsieur.

Je n'ai jamais voté pour l'ADQ. Je n'habite pas votre comté. Mais quelque chose me dit que vous devez être un bon député parce qu'au départ, vous respectez votre parti, mais surtout les gens qui vous ont élu. Cela s'appelle de l'intégrité. Et cela me plaît, Monsieur.

Monsieur Benjamin, je ne vous connais pas, mais vraiment, j'aimerais bien, car votre courage et votre intégrité dégagent un parfum de fraîcheur dans un monde qui commence à empestier.

Marie-Andrée Denis

Résidente du comté de Champlain
Le 26 octobre 2008

L'impossible alliance

Les militants André Jolicœur et André Binette du Parti québécois prônent un rapprochement entre l'ADQ et le PQ afin qu'ils forment un gouvernement de coalition. Il faut bien peu connaître les programmes de ces partis pour croire cela possible.

En effet, le programme du Parti québécois est à l'image de sa gouvernance passée, c'est-à-dire, un État très interventionniste, pas de place au privé en santé, etc. L'ADQ, elle, propose des changements marquants au modèle québécois qu'elle croit peu adapté à la nouvelle donne mondiale. Elle envisage un système de santé mixte public-privé (comme en Suède ou en France...), moins d'État dans la vie des gens, le libre choix quand au système de garderie.

Nous sommes donc devant deux visions de société diamétralement opposées. Difficile donc pour ces partis de faire bon ménage!

Robert Martel

Montréal, le 27 octobre 2008

Poursuites-bâillons: assez, c'est assez

Avant les auteurs de *Noir Canada*, Greg Palast est le journaliste américain qui a mis la Barrick Gold sur la sellette avec les allégations sur ses agissements en Afrique. La compagnie l'a poursuivi avec *The Observer* de Londres. Ils ont dû jeter l'éponge pour pouvoir survivre parce que les lois du Royaume-Uni ne servaient pas... la justice. Pensez: dans leur défense, il leur était interdit de citer les affirmations d'ONG comme Amnesty internationale. Barrick Gold n'a pas gagné ce procès en faisant la vérité sur ses activités. Car la vérité, ce n'est pas dans le cadre de procès en diffamation qu'elle peut se faire, mais dans le cadre d'un véritable débat public et transparent. Il faut voir, dans le film *Mirage d'un Eldorado*, la représentante du gouvernement canadien fur le débat public face à ceux et celles qui sont venus lui dire que la majorité de la population dit non au projet Pascua Lama de la minière canadienne Barrick Gold...

La Commission parlementaire concernant la loi 99 sur les poursuites-bâillons vient de se terminer sur les plaintes du géant minier. Espérons que nos parlementaires sauront se tenir debout: au Québec, nous voulons des lois qui servent la justice et une loi efficace pour contrer le type de poursuite-bâillon à laquelle sont confrontés les Editions Ecosociété et les auteurs de *Noir Canada*. Nous ne voulons pas que l'histoire se répète. Au fait, Greg Palast demeure l'un des journalistes d'investigation les plus intéressants à suivre. Il alerte actuellement les Américains et le monde sur le fait que plus de 2,7 millions de personnes ont vu leur inscription pour voter rejetée dans le cadre des nouvelles lois faites par George Bush...

Catherine Caron

Montréal, le 24 octobre 2008

Vivre dans les écoles

J'ai lu, avec beaucoup d'émotion, une lettre parue dans *Le Devoir* du lundi 20 octobre dernier intitulée: *Journal d'une maîtresse d'école*. Je suis une maîtresse d'école depuis 28 ans et la véracité des propos de ce monsieur est tout simplement et malheureusement le reflet d'une réalité que l'on ose à peine nommer. [...]

J'espère que ces propos parviendront jusqu'aux oreilles et au cœur de la ministre concernée. Celle-ci, comme bien d'autres ministres de l'éducation avant elle, devrait être plus attentive

aux idées de ceux et celles qui vivent dans les écoles. Tout le monde y gagnerait, en commençant par le budget de l'éducation.

Sylvie Lalonde

Salaberry-de-Valleyfield, le 24 octobre 2008

Un pseudo manifeste

Pour célébrer le 40^e anniversaire de sa fondation, le Parti de Pauline Marois publie un texte de... deux pages. Le texte est présenté comme un manifeste qui, dans les faits, n'en porte que le nom. En réalité, il n'en est pas un.

Un manifeste est une déclaration écrite, publique et solennelle, par laquelle un groupe politique expose son programme, expose sa position. Le PQ n'expose rien de nouveau. Il aligne, sur deux feuilles, un ramassis de lieux communs qui trahissent dans le paysage politique du Québec depuis des décennies: accueil de l'étranger, affirmation et protection de la langue française, maîtrise des organismes culturels, consolidation de notre souveraineté économique, reconnaissance de notre voix à l'internationale, développement durable, défense de notre identité et de nos valeurs, perception des impôts et taxes, etc.

L'ADQ propose, en grande partie, de réaliser ce programme, en proposant de faire une seule déclaration de revenus, de protéger notre langue et notre culture par un meilleur système d'éducation, d'opérer des virages économiques majeurs dans la société québécoise. Il n'est pas nécessaire de faire l'indépendance du Québec pour protéger notre culture, faire des gestes économiques qui donnent des emplois stables et durables, etc. Faire l'indépendance, c'est faire des gestes de rupture. De cela, le PQ n'en parle pas.

Si c'est ça le pays de Pauline, il vaut mieux rester dans le pays où on est. Tout cela ressemble à du fédéralisme renouvelé. Les indépendantistes, en lisant de telles déclarations, resteront sans doute sur leur faim. En qu'en penserait René Lévesque, quarante ans après la fondation de son Parti, voué à la reconnaissance d'un Canada remodelé en une authentique Confédération? La souveraineté-association du chef fondateur n'était pas l'indépendance du Québec. Elle était la reconnaissance de deux États souverains sur certains points, avec une union économique et politique. Le PQ joue actuellement dans les plates-bandes de Mario Dumont. Il ne lui reste qu'à fusionner avec lui. Ou à se déclarer résolument indépendantiste.

Nestor Turcotte

Matane, le 25 octobre 2008

LIBRE OPINION

Les artistes et la politique

JEAN-PIERRE GOYER

Ancien ministre fédéral

Dans ma vie professionnelle, j'ai toujours eu deux amours: la politique et les arts. Ils m'ont attiré tour à tour. Ainsi, depuis mon départ de la vie politique, en 1979, j'ai exercé bénévolement deux fonctions, celle de président du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal puis celle de président de l'Orchestre métropolitain du Grand Montréal. Je l'ai fait avec conviction, dévouement et sincérité. Deux expériences tout à fait différentes, l'une de donneur de subventions et l'autre de bénéficiaire.

Savoir donner, si on le fait d'une façon responsable, est tout aussi difficile que refuser. Il en va ainsi pour les programmes, il faut en développer de nouveaux pour répondre aux besoins changeants et en réviser, modifier ou abandonner à l'occasion s'ils ne répondent plus aux objectifs recherchés. À l'opposé, à titre de bénéficiaire donc à la recherche de subventions et de dons, il faut s'attendre à des refus ou des compressions qui causent des frustrations qui obligent à négocier, à convaincre ou à rechercher des solutions de rechange.

Plaçons donc dans ce contexte cette fameuse réduction de 45 millions de dollars dans le budget du gouvernement fédéral. En premier lieu,

disons que ce budget pour la culture du gouvernement fédéral se chiffre à quelques milliards de dollars. Alors, met-elle en danger la culture au pays comme l'a prétendu le montage publicitaire du regroupement des artistes?

Diverses questions se posent. S'agit-il d'un abandon définitif du programme financé à même ces 45 millions, d'une révision ou d'une solution alternative à venir? Ce budget sert à financer la présence d'artistes ou de groupes sur la scène internationale: est-il bien utilisé, est-il utilisé à d'autres fins que culturelles?

En un mot, at-on vraiment recherché le dialogue? At-on exploré la possibilité d'un financement provincial, car on sait que le gouvernement du Québec sur la base de la population alloue moins d'argent que d'autres provinces pour la culture. Si ce programme est vital à la vie culturelle de notre collectivité, il aurait pu être financé à même le budget de madame Christine St-Pierre au lieu de la voir se montrer triomphalement à la télévision de Radio-Canada devant ses collègues des autres provinces, eux béats et bien alignés, dans une «séance» pour enfants dirigée par une «mère supérieure».

Il est vrai que la ministre fédérale de la Culture, Josée Verner, est loin d'avoir été explicite au sujet de ce programme. Il n'en reste pas moins que la lutte ouverte est non seulement exag-

rée, mais devenue belliqueuse, haineuse et assortie de farces grotesques, très éloignée d'un problème relatif à la culture dont la solution demeure possible et souhaitable.

Il est encore temps de reprendre nos esprits et de devenir positifs. Fort heureusement, il se trouve des artistes et des journalistes pour souligner qu'il y avait d'autres enjeux plus importants pour la population en général dans cette élection, y inclus l'avenir culturel de Montréal. Pour y travailler, nous n'avons pas besoin d'adversaires, ce sont des alliés qu'il nous faut.

L'association des artistes avec le Bloc québécois s'est faite naturellement. C'est bien connu, les artistes sont d'allégeance séparatiste donc pour le Bloc d'une façon monolithique, à quelques exceptions près. Ils ont profité également de la ferveur des journalistes à leur égard, et cet ensemble a formé une masse médiatique hors proportion à l'occasion de cette élection au sujet des 45 millions.

Mais malheureusement, au-delà d'une revendication, il faut se rendre à l'évidence: les artistes en ont profité pour faire de la politique partisane. Jouer à ce jeu peut entraîner des conséquences coûteuses pour le Québec. Espérons tout de même que des personnes valables seront en position de force au gouvernement fédéral pour prendre des décisions constructives.

IDÉES



Les jeunes occupaient bien leur place au Forum social des Amériques qui s'est terminé par une grande manifestation.

COLLABORATION SPÉCIALE RACHEL VANIERLE

«Pour ne plus enterrer nos amis et nos rêves»

FRANÇOISE DAVID

Porte-parole Québec solidaire
Membre de la délégation AlterUQAM au Guatemala

Guatemala Ciudad — Le Forum social des Amériques a débuté hier [le 8 octobre 2008] et j'assiste à un atelier sur la violence envers les jeunes. Luis, 18 ans, nous raconte que 17 garçons ont été assassinés en deux mois dans une petite ville de province. Le YMCA local travaillait avec eux, les formait à devenir des leaders dans leur communauté. Est-ce pour cela qu'ils ont été tués? Ou bien, les tueurs — on ne sait trop si c'est la police, l'armée ou des milices extrajudiciaires — ont-ils pris simplement prétexte d'une descente contre les gangs de rue?

Il ne fait pas bon être jeune, au Guatemala, particulièrement dans les quartiers populaires des villes. Pris entre deux feux, les gangs et la police, bien des jeunes cherchent simplement à survivre dans un pays qui ne leur donne guère de chances. «Nous enterrons nos amis et nos rêves», dit Luis. Il ne fait pas bon non plus être autochtone, je l'ai compris en écoutant les témoignages bouleversants de femmes villageoises.

Ces temps-ci, des minières canadiennes font des ravages dans les régions autochtones dont le sous-sol est très riche: assèchement des cours d'eau qui approvisionnent les champs et les villages, destruction des maisons affaiblies par les dynamitages des mines à ciel ouvert, poursuites des minières contre les opposants (des gens sans le sou), détérioration du tissu social à cause des divisions dans les villages, rien ne va plus pour plusieurs communautés autochtones.

Loin de l'euphorie

Plusieurs autres questions sont abordées au cours de ce troisième Forum social des Amériques qui ré-

unit 6000 personnes, militants des droits sociaux, principalement en Amérique centrale. Le Québec est bien représenté avec environ 80 personnes, surtout des jeunes. On retrouve aussi quelques Mexicains, États-Uniens et Canadiens.

Ce Forum de 2008 tranche avec celui de Caracas en janvier 2006. Cette année-là, beaucoup célébraient l'avènement de gouvernements de gauche dans plusieurs pays d'Amérique du sud. Tous les espoirs étaient permis. Ils le sont encore... mais en Amérique centrale, au Guatemala, au Honduras, au Salvador, on est bien loin de l'euphorie.

Les écarts de richesse s'accroissent. On assiste à une militarisation effrénée de sociétés où les gouvernements préfèrent les méthodes autoritaires et la répression à des changements sociaux, politiques et surtout économiques qui favoriseraient la majorité des populations. On revient aux monocultures dans des pays où les terres sont riches et pourraient nourrir convenablement tout le monde.

Pourquoi? Parce que des multinationales favorisent la culture d'agrobusiness (le maïs, par exemple) pour produire de l'éthanol; cela pour le bien-être des pays du nord. Les villes sont extrêmement polluées, Guatemala Ciudad n'étant pas en reste! Les églises fondamentalistes pullulent et exercent un contrôle social austère sur une bonne partie de la population, en particulier les femmes. Bref, les militants et militantes écologistes, syndicalistes, féministes, autochtones, ont de quoi s'inquiéter, et ce Forum est l'occasion de faire le point.

La gauche politique est interpellée par les participants, et surtout les participantes: «Quand vous déciderez-vous à travailler avec toutes les personnes — femmes, hommes, autochtones, jeunes — engagées dans la lutte contre une domination qui est aussi bien capitaliste que patriarcale et raciste? Par exemple, quand soutiendrez-vous le droit des femmes à l'avortement (à peu près inexistant en Amérique centrale)? Vous engagez-vous à respecter l'autonomie des mouvements sociaux, leurs leaders, leurs pratiques?» Des questions limpides et franches auxquelles la gauche politique

centro-américaine aura le devoir de répondre.

«Brisons les murs, tous les murs!»

C'est ce qu'affirmera avec force la plénière de clôture du Forum social des Amériques. Abattons le mur qui sépare honteusement le Mexique des États-Unis et ne régle en rien les problèmes d'immigration illégale. Abattons les murs d'incompréhension entre les populations blanches, métissées et autochtones. Abattons le machisme qui pèse lourd sur les femmes. Abattons l'esprit de clocher, lui qui divise parfois les mouvements sociaux de pays différents.

Retrouvons le vrai sens de la souveraineté des peuples, disent les participantes et participants. Non à l'ingérence nord-américaine, non au contrôle des populations autochtones par des transnationales avec l'appui de gouvernements corrompus, non aux politiques simplistes reposant sur l'autoritarisme, le mensonge et la répression. Mais oui à la participation citoyenne de tous et toutes, oui à la démocratie, oui à une vision écologiste du développement économique et social. Et vivement une nouvelle gauche politique plus inclusive et plus large!

Au lendemain d'une élection canadienne qui a remis au pouvoir un gouvernement, allié indéfectible des États-Unis, un parti politique aux racines véritablement conservatrices, un chef dont le rêve est de détruire l'État et les programmes sociaux, sommes-nous si loin du Guatemala?

On retrouve ici aussi des groupes en attente de propositions pour mieux vivre: les nations autochtones, les personnes vivant dans la pauvreté, les nouveaux arrivants, les travailleuses et travailleurs à statut précaire. N'y a-t-il pas, ici même au Québec, un urgent besoin de projets mobilisateurs et solidaires, unissant la très grande partie de la population dans toute sa diversité? Le riche et dynamique mouvement social québécois et le parti politique dont je suis l'une des deux porte-parole incarnent, chacun à leur façon, cet espoir d'avancer vers un Québec plus juste, plus vert, plus égalitaire. Pourquoi ne pas s'y engager?

Les services d'avortement menacés

LINA BONAMIE

Présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)

La transformation du système de santé mise en œuvre par le gouvernement Charest menace les services en matière d'interruption de grossesse que les femmes se sont données depuis des décennies. En effet, le Règlement sur les traitements médicaux spécialisés, adopté par le Conseil des ministres en juillet dernier, risque d'avoir de graves répercussions sur l'accessibilité, l'universalité et la gratuité des services en matière d'interruption de grossesse.

On se souviendra que la loi 33, adoptée sous le bâillon en décembre 2006 et qui se voulait la réponse du gouvernement à l'Arrêt Chaoulli rendu par la Cour suprême en juin 2005, autorisait l'exercice de trois interventions chirurgicales en clinique médicale spécialisée (CMS), soit l'arthroplastie de la hanche et du genou, de même que l'extraction de la cataracte. En juillet 2008, la portée de cette loi a été élargie par le règlement mentionné ci-dessus à une cinquantaine d'opérations chirurgicales, au nombre desquelles figure notamment l'interruption de grossesse.

Les centres de femmes

Tout d'abord, cette nouvelle réglementation établit que les seuls lieux où les avortements seront dorénavant autorisés sont les établissements publics et les cliniques médicales spécialisées (CMS). Ils ne pourront donc plus être pratiqués, comme c'est le cas actuellement, dans des centres de santé de femmes, à moins que ces derniers ne se convertissent en CMS. Il s'agit bien d'une conversion, car il faut savoir que les CMS, créées par la loi 33, sont des entreprises à but lucratif, sous le contrôle des médecins spécialistes, qui doivent être exploitées majoritairement par des médecins investisseurs.

Depuis une trentaine d'années, des femmes se sont organisées pour offrir des services en matière de santé reproductive qui correspondent à leurs besoins. Ces centres de femmes ont contribué de manière importante au développement d'une approche moins médicalisée de la santé des femmes. Ce sont des organismes sans but lucratif, pratiquant une approche alternative en matière de santé reproductive, gérés par un conseil d'administration composé de salariées et d'usagères, qui pratiquent une gestion participative. Les CMS étant des entreprises à but lucratif, on peut facilement s'imaginer que l'éducation et la prévention en matière contraceptive ne seront pas une priorité. Tel que le fait si justement remarquer le Conseil du statut de la femme dans une étude publiée le 8 octobre dernier, «quel sort sera réservé à l'approche globale en matière de santé des femmes, si la pratique de l'avortement devient le fait du seul CMS?».

L'universalité des services menacée

Outre ces considérations, il faut noter que les CMS ne seront pas nécessairement accessibles dans toutes les régions du Québec, alors que l'objectif avoué de la réforme Couillard en 2003 était au contraire de rapprocher les services des usagers et usagères! Ainsi, selon l'intérêt manifesté par les médecins spécialistes eux-mêmes et selon la rentabilité escomptée, des CMS pourraient se développer essentiellement dans les milieux urbains comme Montréal et Québec.

Le Conseil du statut de la femme révélait dans son étude qu'en 2006, dans la région de la Mauricie-Centre-du-Québec, le Centre de santé des femmes a réalisé plus de 50 % des interruptions volontaires de grossesse, alors qu'en Outaouais, c'est 98 % des interruptions volontaires de grossesse qui ont été réalisées à la Clinique des femmes de l'Outaouais.

Qu'advient-il alors des femmes qui ont accès à l'interruption volontaire de grossesse dans leur région, si la Clinique des femmes de l'Outaouais et le Centre des femmes de Trois-Rivières choisissent de ne pas se convertir et devaient fermer boutique? C'est donc l'accessibilité au service d'interruption volontaire de grossesse, et par le fait même l'autonomie reproductive des femmes, qui est menacée par l'obligation d'offrir ce service dans une CMS.

La gratuité mise en péril

La gratuité complète des services d'interruption de grossesse continuera à être assurée dans les seuls cas où ceux-ci seront offerts par un établissement public ou par une CMS qui a conclu une entente et que la femme y est «référée». En l'absence d'une telle entente, ces services ne seront que partiellement couverts donc, un nombre important de femmes risquent de se voir obligées de payer pour interrompre une grossesse.

Lorsqu'on sait qu'il n'y aura pas nécessairement de CMS dans toutes les régions et que les services ne seront pas entièrement gratuits, à moins qu'il y ait une entente, on doit conclure que, pour beaucoup de femmes, c'est l'accès même aux services qui est compromis.

Nous assistons en fait à une manœuvre qui raye de la carte des services que les femmes s'étaient données depuis une trentaine d'années, et ceci, afin d'accorder un monopole au secteur privé. La privatisation est à l'œuvre: ce ne sont pas les besoins des femmes qui priment mais les intérêts du marché!

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Une «fausse bonne idée»

CLAUDE MORIN

Ancien ministre des Affaires intergouvernementales

Je ne connais pas l'avenir et peut-être ai-je tout croché dans mon appréciation de la situation courante. Mais, en plus du cynisme aisément décelable derrière la stratégie d'élections québécoises précipitées, je ne peux pas m'empêcher de penser que celle-ci pourrait fort bien se révéler être une «fausse bonne idée». Voire même une sorte de piège.

■ Elu il y a à peine un an et demi, le gouvernement Charest détient un mandat qui pourrait durer environ trois ans encore.

■ Il n'existe aucun motif valable pour justifier des élections précipitées. Seule excuse, peu glorieuse, étroitement partisane et inavouable: M. Charest aimerait exploiter les circonstances pour se donner une majorité qui lui permettrait de traverser confortablement la crise financière dans les prochains mois. Or, justement, des mois, il lui en reste entre trente et trente-six avant le terme de son mandat actuel! On peut présumer que la crise sera résolue d'ici là.

■ Le public ne veut pas non plus d'une nouvelle campagne électorale. Certes, dès que les élections sont lancées, les gens, nous dit-on, s'y résignent. Sauf que cette fois-ci, une élection fédérale vient tout juste d'avoir lieu, avec le résultat curieux que l'on connaît. Il arrive parfois que trop, c'est trop.

■ Vu l'absence de motif sérieux, il faudra bien inventer un prétexte. Ce sera évidemment la crise financière. Mais, comme le sens commun le suggère, elle exigerait que le gouvernement s'y consacre en priorité plutôt que de se lancer en élections. D'autant que rien n'interdit présentement à M. Charest de faire de son mieux pour s'en occuper, même s'il est minoritaire. Les partis d'opposition seraient mal venus de lui mettre systématiquement des bâtons dans les roues pour des raisons frivoles. Ils le seraient encore davantage s'ils s'avaient de le renverser en plein tumulte financier et économique.

■ Il y a autre chose. Si M. Charest réclame un nouveau mandat dans le but explicite d'affronter la situation, il se portera de la sorte volontaire pour assumer la responsabilité complète de la suite des événements. D'événements dépendant de causes extérieures dont il ne sera

pas nécessairement responsable, mais dont il le deviendra aux yeux de la population puisqu'il aura bousculé pour lui demander qu'elle le laisse sans entrave résoudre les problèmes entraînés par la crise. Il la prendra ainsi sur ses épaules. Il s'identifiera à elle et à ses séquelles. Attitude plutôt téméraire et mission périlleuse pour un premier ministre de province, qui sait pourtant qu'il ne contrôlera pas tous les outils dont il aurait besoin.

■ J'ajoute ceci, pas du tout négligeable: M. Charest a des chances d'être réélu majoritaire (encore que...), mais, à cause du désenchantement affectant l'ADQ, il a des chances encore plus fortes de faire du PQ l'opposition officielle et de lui donner par le fait même un statut et des moyens d'action plus efficaces, ce dont il se repentirait sans doute assez vite. Sa fuite en avant, par le biais d'élections prématurées, aboutirait ainsi à un résultat paradoxal qui, de mon point de vue, ne serait pas si vilain. D'une part, M. Charest serait, à sa propre demande, aux prises avec une crise contre laquelle il se serait engagé à protéger le Québec, et ses performances seraient jugées en conséquence. D'autre part, il aurait amené et promu, en face de lui, un PQ renforcé...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandré Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cinéma), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (média), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Michel Malenfant (correspondants); Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin et Vincent Cauchy (communis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchet et Étienne Plamondon-Émond (communis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spécier (Québec), Monique Bhérrer (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Manon Boillard, Marlene Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï, Melisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Mathews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

ÉLECTIONS

SUIITE DE LA PAGE 1

notamment le 10 octobre au sujet de l'économie, mais ceux-ci, a-t-il soutenu, n'ont pas apporté « beaucoup de nouvelles idées ». C'est d'ailleurs à la sortie de cette réunion que M. Charest avait refusé de prononcer le mot de « cohabitation », alors qu'il avait tout fait depuis des mois pour en promouvoir l'emploi. Dix jours plus tard, les oppositions se sont coalisées pour élire un nouveau président de l'assemblée issu des banquettes péquistes, ce qui a été qualifié explicitement de « rupture dans la cohabitation » par M. Charest.

Les priorités des partis d'opposition sont loin de l'économie, a du reste dénoncé le premier ministre. Dans un cas, il estime que M. Dumont a fait un conseil général pour proposer de « rouvrir la Constitution ». Quant à Mme Marois, elle a réuni ses présidents de comté pour adopter un manifeste de la souveraineté. Dubitatif, M. Charest a enchaîné: « Placés devant ces réalités-là, on est bien obligé de tirer des conclusions: ils ne sont pas en mode collaboration avec le gouvernement, alors que nous faisons face à une situation économique qui est nouvelle, qui évolue beaucoup, qui change rapidement. Et qui fait appel à une réflexion sur la façon dont on va aborder l'avenir. »

Sur un air où le dramatique le disputait au solennel, il a lancé: « ce que j'ai entendu en fin de semaine m'amène à vouloir rester près de chez moi. » Il dit préférer se concentrer sur la mise à jour économique que doit sous peu déposer le gouvernement (la date n'était pas encore déterminée hier). Jean Charest a ainsi confirmé une information qui avait déjà circulé jeudi dernier sur le fait qu'il s'appretait à annuler sa participation à une importante mission en Chine à laquelle cinq premiers ministres doivent participer. Il devait la diriger en sa qualité de président du Conseil de la fédération.

Son remplaçant n'a pas encore été désigné, a-t-on

précisé au bureau de M. Charest hier. Le premier ministre lui-même a dit que « la mission en Chine sera présidée du côté québécois par une personne [...] au plus haut niveau pour nous représenter ». Des sources ont indiqué que la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, qui aurait choisi de ne pas solliciter un autre mandat, pourrait remplacer le premier ministre. D'autres sources indiquaient hier que la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, pourrait aussi remplacer M. Charest.

Quant au ministre du Développement économique, Raymond Bachand, qui devait être de la mission, on ignorait, hier à son bureau, s'il en serait. « Pour le moment, je n'ai pas d'information. Je n'ai pas eu d'indication encore s'il y va ou non », a soutenu Anne-Sophie Desmeules, la porte-parole de M. Bachand.

Opposition

L'opposition officielle a délégué la députée de Lotbinière, Sylvie Roy, hier après-midi, pour réagir aux propos de M. Charest. Elle a dit que l'ADQ était surprise par l'attitude de M. Charest puisque, dans les dernières semaines, les élus de sa formation ont offert leur collaboration au gouvernement, et elle a indiqué que de décréter des élections en décembre était le « pire moment pour le Québec » et un gaspillage de 100 millions de dollars.

Dans les rangs péquistes, on était outré par l'interprétation que Jean Charest a conférée aux propos de Sylvain Simard, hier. « C'est ridicule », s'est exclamé une source péquiste, hier. « Qui va chez le lieutenant-gouverneur pour dissoudre la chambre? Sylvain Simard? » De plus, pour défaire le gouvernement il faudrait que l'énoncé de cette semaine soit jumelé avec un vote de confiance... Pour ça, il faudrait qu'il y ait des mesures budgétaires. Or, ce n'est pas ce qu'on entend.

Le Devoir

Citoyenneté: Ottawa a gain de cause contre un présumé nazi

JIM BROWN

Ottawa — Le gouvernement fédéral a remporté une bataille clé dans son combat de longue date pour retirer la citoyenneté canadienne au présumé criminel de guerre nazi Helmut Oberlander.

La Cour fédérale a maintenu, hier, l'ordre de révocation émis par Ottawa. Le gouvernement soutient qu'Oberlander a menti sur son passé quand il a immigré au Canada dans les années 1950. C'est la deuxième fois qu'Ottawa émet un tel ordre de révocation, qui représente généralement un premier pas vers la déportation.

La première tentative du gouvernement libéral de Jean Chrétien avait été cassée par les tribunaux en 2004. L'avocate d'Oberlander, Barbara Jackman, a soutenu qu'il était encore possible d'en appeler du verdict et de combattre d'éventuelles procédures de déportation. Oberlander, aujourd'hui âgé de 84 ans, lutte pour conserver sa citoyenneté canadienne et éviter la

déportation depuis 1995. Le gouvernement soutient que le promoteur immobilier à la retraite de Waterloo, en Ontario, a été membre d'un escadron de la mort nazi ayant exécuté des milliers de civils, surtout des juifs, dans l'Ukraine occupé par les Allemands durant la Deuxième Guerre mondiale.

Oberlander a dit avoir seulement servi de traducteur sans jamais participer à aucune atrocité. Ses avocats ont fait valoir son âge avancé, le fait que le gouvernement ait pris des années avant d'intenter des procédures contre lui et l'impact qu'aurait sa déportation sur sa famille, notamment sur sa fille handicapée mentale.

Le juge a affirmé que la plupart de ces objections n'étaient pas pertinentes concernant la révocation de la citoyenneté canadienne, mais qu'elles pourraient jouer un rôle dans d'éventuelles audiences sur un avis de déportation.

La Presse canadienne

Le BAPE et La Romaine: les écologistes veulent être entendus

Des groupes écologistes demandent au gouvernement du Québec de donner plus d'argent au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) afin qu'il puisse entendre leur point de vue sur le projet de barrage hydroélectrique La Romaine.

Les audiences publiques sur le projet commencent hier soir à Havre Saint-Pierre et ces groupes — la Fondation Rivières, Nature Québec et la Société pour vaincre la pollution — n'ont pas les moyens financiers de se rendre dans cette municipalité de la Côte-Nord. Et même par vidéoconférence, il semble que le budget des audiences ne permet pas leur participation.

Au cours d'une rencontre avec la presse, hier matin à Montréal, ces groupes écologistes ont proposé d'autres moyens de faire entendre leur point de vue, comme la possibilité que le BAPE tienne une partie de ses audiences à Québec ou Montréal.

« Les impacts d'un mégaprojet comme le projet de La Romaine ne se débattent pas par Internet, a déclaré Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution. La procédure du BAPE nous permet de questionner le promoteur Hydro-Québec directement. Il y a cette interaction comme on a fait dans le projet de La Rupert, qu'on perd actuellement avec la procédure proposée par le BAPE. Il est impossible de débattre avec Hydro-Québec à distance via Internet sur la problématique de la contamination de mercure que ce projet va causer. »

Ces groupes ont l'intention de participer à la deuxième phase des audiences, qui consistera en la présentation de mémoires, mais cela n'est pas suffisant à leurs yeux.

Les organismes locaux pourront bien sûr se rendre à Havre Saint-Pierre, mais les groupes écologistes nationaux vont valoir que les organismes locaux sont souvent pris entre l'arbre et l'écorce, voyant les emplois et les investissements promis dans la région.

La Presse canadienne

MARTIN

SUIITE DE LA PAGE 1

compris la tempête du scandale des commandites.

Les défis du PLC

L'éloignement politique de Paul Martin lui aura également fait prendre conscience de certaines choses sur le travail exigeant de chef du Parti libéral du Canada (PLC). Il formule quelques réflexions qui pourraient inspirer le prochain leader du parti.

Selon lui, trois grands défis attendent le futur chef qui succédera à Stéphane Dion: rétablir les finances du parti, élaborer une vision claire pour l'avenir du pays et unifier le parti après une course au leadership qui s'annonce encore une fois déchirante.

Paul Martin reconnaît que la guerre larvée que son clan et celui de Jean Chrétien se sont livrée pendant près de dix ans a considérablement nu à son parti à long terme. Une telle polarisation, « ça n'aide jamais, c'est sûr », dit-il, ajoutant que le prochain chef devra faire bien attention de ne pas répéter cette erreur.

« La même chose est arrivée entre M. Chrétien et M. Turner avant moi. Ce qui est important, c'est que les candidats [au leadership] se rendent compte qu'il faut unifier le parti. Il faut le répéter et le répéter. Et il faut convaincre tous les militants que c'est l'unité du parti qui compte. »

Il affirme toutefois être confiant. « Je suis convaincu qu'avec le prochain chef, peu importe qui, il n'y aura pas de bataille. Le parti sera unifié. Mais il faudra travailler pour qu'il n'y ait pas de problème. Tout le monde a appris la leçon avec [le conflit] Turner-Chrétien, puis avec moi et Chrétien », dit Paul Martin.

Il affirme que des « tensions » sont inévitables dans un parti politique, mais qu'il faut passer à autre chose à un certain moment, comme ce fut le cas pour Barack Obama et Hillary Clinton aux États-Unis. « Il faut penser à l'avenir », dit-il.

Est-ce qu'une lutte fratricide entre Michael Ignatieff et Bob Rae pourrait causer du tort au parti, comme certains militants le pensent? Il refuse de se prononcer. « Ce n'est pas à moi d'influencer la course », dit-il.

Une vision nouvelle pour le parti

Dans son livre, l'ancien chef libéral aborde la question du financement des partis politiques. M. Martin rappelle qu'aucune période de transition n'avait été

SANTÉ

SUIITE DE LA PAGE 1

qui ont des problèmes ne savent pas à qui s'adresser. On leur dit de consulter leur médecin de famille, mais il y a pénurie à Montréal. Il n'y a pas encore de véritable première ligne. À défaut d'être prises en charge par le réseau public, plusieurs personnes se tournent vers les groupes communautaires, dont le personnel vit un certain épuisement, énumère Robert Théorêt, directeur général du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale.

Malgré ces doléances, tous tiennent à préciser que l'objectif de prise en charge accrue de la santé mentale dans la communauté doit être maintenu. « Quand on a adopté ce plan, on avait sous-estimé les obstacles », analyse Robert Théorêt. « Ce plan repose essentiellement sur une nouvelle répartition des mêmes ressources humaines et financières. Le mot-clé de cette réforme est que le plan devait se faire sans aucun ajout financier, et même en coupant. Québec nous demande de faire la multiplication des pains », résume pour sa part Pierre Turgeon, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'hôpital Louis-H. Lafontaine, le plus important hôpital psychiatrique francophone au Québec.

La première ligne n'existe toujours pas

Si la première ligne n'existe toujours pas, c'est parce que le transfert massif du personnel et des services courants en santé mentale des hôpitaux vers les CLSC, qui était pourtant la pierre d'assise du plan d'action, n'a pratiquement pas avancé à Montréal.

Dans la majorité des hôpitaux psychiatriques, cette réforme a pourtant déjà donné lieu à des fermetures de cliniques externes et de lits ainsi qu'à des transferts importants d'argent vers des Centres de santé et de services sociaux (CSSS), dont relèvent maintenant les CLSC. Ces bouleversements n'ont pas pour autant permis l'ajout de nouveau personnel dans les CLSC pas plus qu'ils n'ont engendré la création de nouveaux services en santé mentale dans les quartiers. Pourquoi? Pierre Turgeon éclaircit cet étrange phénomène par l'exemple de cet établissement où travaillent ses 1800 membres, professionnels comme employés généraux.

« Dans l'application montréalaise du plan d'action national, Louis-H. avait l'obligation de transférer à trois CSSS de l'Est de Montréal l'équivalent de 127 professionnels. Or, seulement 27 le seront et Louis-H. leur versera en argent l'équivalent des 100 postes non transférés. Si ces personnes avaient quitté Louis-H., c'est très simple, l'hôpital n'aurait plus été en mesure de fonctionner », explique-t-il.

Au cours de la dernière année, des patients qui fréquentaient des cliniques externes à Louis-H. et jugés aptes à être suivis en première ligne ont été transférés dans des CLSC relevant des trois CSSS en question. D'autres ont été transférés dans des cliniques spécialisées dites de deuxième ligne relevant toujours de Louis-H. Tous les anciens patients suivis à Louis-H. ont-ils encore des services? Pierre Turgeon n'est pas en mesure de le savoir. « Nous savons par contre que les ouvertures de postes de professionnels qui devront former les équipes de santé mentale des trois CSSS de l'Est sont en cours. À notre connaissance, on n'est pas encore à l'étape de l'embauche », ajoute-t-il.

Selon Caroline Tremblay, présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels des affaires sociales (CSN), Louis-H. est loin d'être l'exception. « À Sainte-Justine, l'équipe actuelle de professionnels en psychiatrie pédiatrique va rester. Seuls des budgets seront

transférés en première ligne. » Mêmes résultats à l'hôpital Rivière-des-Prairies, le centre psychiatrique pour les moins de 18 ans de l'Est de Montréal. Les CSSS jumelés à ces hôpitaux doivent également embaucher du nouveau personnel pour offrir les services dont ils sont désormais responsables.

« Ce serait étonnant que les CSSS de l'Est de Montréal, par exemple, arrivent à dénicher la centaine de professionnels qui devaient venir de Louis-H. puisque les disciplines recherchées, comme la psychologie, sont en pénurie. De plus, ils devaient recevoir des gens possédant une grande expertise en santé mentale, alors qu'ils pourraient se retrouver avec une majorité de nouveaux diplômés sans beaucoup d'expérience », craint Mme Tremblay.

Pierre Turgeon, de son côté, redoute que ces ouvertures massives de postes dans le réseau public vident les organismes communautaires spécialisés en santé mentale. « On comprendrait leurs professionnels d'être attirés par le public puisque les salaires y sont jusqu'à deux fois plus élevés. Mais, ce faisant, on ne ferait que déplacer des ressources, sans pour autant en ajouter », insiste-t-il.

« Le danger, c'est que les gens ne reçoivent pas de services dans les centres hospitaliers parce qu'ils ne sont pas des cas assez lourds et qu'ils ne reçoivent pas plus de services dans les CLSC parce qu'il n'y a pas de personnel », note Caroline Tremblay, du Syndicat des professionnelles et professionnels des affaires sociales du Québec (CSN). D'ici à ce que la nouvelle configuration du réseau se mette en place, elle prévoit que les listes d'attente vont s'allonger.

Les répercussions dans la rue

M^r Paul G. Brunet, président du Comité de protection des malades, estime que la situation est loin de s'être améliorée avec le plan d'action. « Nous observons une dégradation et une raréfaction des services dans les urgences et lors des hospitalisations. Nous recevons des plaintes de gens qui ont obtenu leur congé, mais n'arrivent pas à être suivis en externe. Les conséquences de ces réductions de services se répercutent dans la rue, par une augmentation de l'itinérance et du phénomène des portes tournantes de la rue à l'urgence ou à la prison et de nouveau à la rue », dit-il.

Son organisme déplore également que le plan d'action établisse l'accès aux services spécialisés en fonction de diagnostics ou d'états mentaux ciblés par Québec comme devant être traités en deuxième ligne. « Quand une personne n'entre pas dans ces cases, il n'est pas évident pour elle d'être suivie en première ligne », explique M^r Brunet. Le développement, à Louis-H. Lafontaine, de programmes reposant sur des diagnostics suscite également des problèmes en deuxième ligne. « On dirige-t-on une personne identifiée comme souffrant d'un trouble de la personnalité et qui est, en même temps, toxicomane? », s'interroge Pierre Turgeon.

Selon Michael Arruda, responsable de la santé mentale au Service de police de la Ville de Montréal, ce genre de dilemme est loin d'être théorique. « Nous voyons de plus en plus de jeunes en crise psychotique. Est-ce parce qu'ils sont schizophrènes ou parce qu'ils ont pris une des nouvelles drogues qui provoquent des symptômes et des états similaires? Nous ne sommes pas des experts de l'évaluation médicale de ces cas. Ce que je sais, par contre, c'est que la seule manière de répondre à ce genre de question consiste souvent à d'abord désintoxiquer ces personnes avant de pouvoir trancher. Pour ça, il faut des places pour les garder », affirme-t-il.

Retour à une certaine case départ? Chose certaine, la protectrice du citoyen aura fort à faire.

Le Devoir

LE DEVOIR^{MD}

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Le Devoir Inc. est propriétaire de la marque déposée Le Devoir, enregistrée auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Il est imprimé par Imprimeries Québec Inc., 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse-Canada est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, une division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n^o 0658. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Le Devoir

À lire demain

La présidentielle américaine

En collaboration avec la Chaire

Paul-Dandurand de l'UQAM

2008